



HAL
open science

La participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel Rapport final (novembre 2014)

Laurent Sébastien Fournier

► To cite this version:

Laurent Sébastien Fournier. La participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel Rapport final (novembre 2014). [Rapport de recherche] IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU. 2014. halshs-01109085

HAL Id: halshs-01109085

<https://shs.hal.science/halshs-01109085>

Submitted on 24 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de recherche final (novembre 2014)

Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique
Direction Générale des Patrimoines
Ministère de la Culture et de la Communication

La participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (acronyme : PARCORES)

Organisme bénéficiaire de la subvention :

CNRS Délégation Provence et Corse (UMR 7307 IDEMEC)

Responsable scientifique de l'opération :

Laurent Sébastien FOURNIER

Maître de conférences H.D.R., Université de Nantes

Chercheur associé, UMR 7307 IDEMEC, CNRS et AMU

laurent.fournier@univ-nantes.fr

(Rapport de recherche rédigé par L. S. Fournier et C. Rosati-Marzetti)

Sommaire

Introduction	3
Chapitre 1 : Actions liées au carnet de recherche	7
Chapitre 2 : Enquêtes ethnographiques sur la participation des communautés	27
Chapitre 3 : Partenariats et actions de valorisation de la recherche	55
Conclusion	69
Annexes	71
Table des matières	93

Introduction

Le présent rapport constitue le rapport final du programme de recherche intitulé « Programme de recherche sur la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (acronyme : PARCORES) », réalisé par le CNRS – Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307, CNRS et AMU) à la demande du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce programme de recherche a duré 12 mois (de novembre 2013 à novembre 2014), mais il s'inscrit en réalité dans une durée plus longue car il prolonge d'autres projets de recherche réalisés les années précédentes. Il sera aussi poursuivi en 2015 sous une forme et un intitulé nouveaux. Le projet d'inventaire initial était intitulé « Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France ». Il a donné lieu à la rédaction d'un premier rapport de recherche en novembre 2012, présentant la méthodologie utilisée et les principaux résultats obtenus. Au titre de ces résultats, 65 fiches d'inventaire avaient été collectées et ont été jointes au rapport sous la forme d'un CD-Rom¹. Un deuxième rapport de recherche, remis en novembre 2013, s'est concentré sur la diffusion et la restitution des fiches collectées vers les communautés concernées, ce que n'avait pas permis le seul projet de collecte². Ce deuxième volet de la recherche a notamment permis de lancer en 2013 un « carnet de recherche », outil interactif élaboré collectivement dans le cadre du programme de recherche, accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/>, permettant une meilleure

¹ Voir Fournier L. S., 2012, *Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France*, Université de Nantes, Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 48 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00925788>).

² Voir Fournier L. S., 2013, *Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France*, CNRS Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307 CNRS ET AMU), Ministère de la Culture et de la Communication, Rapport de recherche final, dactylographié, 62 p. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00925801>).

restitution au public de l'inventaire initialement réalisé. Mais il restait encore à enquêter sur la réception des actions de diffusion et de restitution entreprises, c'est-à-dire à observer le processus de restitution en train de se faire. Le présent rapport constitue donc le troisième volet d'une démarche visant à étudier la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel³.

Ainsi, la problématique de la présente recherche concerne la participation des communautés à la restitution des inventaires. Après avoir effectué un inventaire et mis en œuvre sa diffusion et sa restitution, quelles sont les modalités de réaction des communautés face au travail réalisé ? Comment les communautés réagissent-elles face aux démarches d'inventaire mises en place ? Comment se fait l'interaction entre les institutions chargées de l'inventaire et les représentants des communautés de pratiquants ? Comment sont reçus les dispositifs de médiation mis en place par les institutions pour aider les acteurs à se réappropriier les données collectées à travers les inventaires ?

Afin de mieux comprendre les modalités de participation des communautés aux inventaires du patrimoine culturel immatériel et à leur restitution, la méthodologie prévoyait trois types d'actions complémentaires. D'abord, il s'agissait de poursuivre l'inventaire en relation avec les communautés déjà identifiées (collecte de fiches supplémentaires) ; de poursuivre aussi la diffusion-restitution à l'aide des moyens déjà mis en place (maintenance du carnet de recherche créé en 2013, utilisation du matériel informatique acquis en 2013 pour organiser des débats avec les communautés concernées). Ensuite, des enquêtes ethnographiques et sociologiques ont été programmées auprès des communautés pour demander des retours sur les actions entreprises jusqu'ici. Il s'agissait précisément ici d'observer le processus de restitution en train de se faire. Enfin, des actions de valorisation ont été prévues : mise en œuvre de projets d'exposition muséographique ; édition de documents d'archives relatifs au sujet des fiches collectées et favorisant la restitution de l'inventaire (documents inédits issus de l'ancien fonds du Musée national des Arts et Traditions populaires et Fonds Van Gennepe).

³ Voir en annexe 1 le rappel de la proposition de recherche initiale.

Une journée d'étude impliquant des acteurs institutionnels, des chercheurs et des représentants des communautés de pratiquants devait aussi être organisée à l'automne 2014 afin de proposer un bilan provisoire concernant les modes de participation de chaque partie aux inventaires. Etant donné la richesse des résultats obtenus, il a été décidé de repousser ce rendez-vous à 2015.

Dans ce contexte, le présent rapport prend sens dans une chaîne d'opérations logique, tant sur le plan de l'action que sur le plan des réflexions. Cette chaîne est partie de la collecte, puis d'une réflexion sur la diffusion-restitution des résultats collectés. Elle se poursuit ici par une étude secondaire de la participation des communautés à la diffusion entreprise. Elle demandera à être prolongée encore par une analyse plus générale des modes de valorisation et des usages sociaux du patrimoine.

Pour rendre compte des actions réalisées entre novembre 2013 et novembre 2014, le présent rapport a choisi de se concentrer sur les éléments suivants :

- Un premier chapitre décrit les actions liées au carnet de recherche, à sa maintenance, et procède à l'analyse quantitative de la fréquentation du site et à l'étude qualitative des commentaires postés par ses visiteurs,
- Un deuxième chapitre rend compte des enquêtes ethnographiques effectuées pour étudier, et en même temps susciter, la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel,
- Un troisième chapitre présente les principaux partenariats et actions de valorisation entreprises lors du présent programme de recherche,
- Une série d'annexes, comprend notamment un rappel de la proposition de recherche initiale et différents documents de suivi des enquêtes réalisées.

Comme dans les rapports de recherche précédents, il convient de rappeler que dans le cadre d'une « recherche-action » comme celle dont il est ici question, la présentation des résultats ne saurait se limiter à la production d'un rapport écrit. Ce rapport se prolonge ainsi de plusieurs manières :

- Dans les communications et les publications réalisées à l'occasion de séminaires, colloques, conférences auxquelles nous avons participé dans le cadre du programme de recherche.
- Dans les relations nouées lors d'enquêtes avec un ensemble d'acteurs, formant un réseau qu'il sera possible de solliciter à nouveau dans un futur proche à l'occasion d'enquêtes complémentaires.
- Dans le carnet de recherche, outil interactif élaboré collectivement dans le cadre du programme de recherche, accessible à l'adresse <http://pci.hypotheses.org/>, qui continue de susciter discussions et commentaires de la part des représentants des communautés.

Chapitre 1

Actions liées au carnet de recherche

Ce chapitre rend compte des actions liées à la maintenance du carnet de recherche <http://pci.hypotheses.org>, réalisées dans le cadre du programme de recherche PARCORES entre novembre 2013 et novembre 2014. Dans une première partie, nous insistons sur la diversité des opérations de maintenance, qui ont occupé un personnel à mi-temps. Ensuite, nous proposons une approche statistique de la fréquentation du site et des commentaires qui y ont été déposés, permettant de mesurer la participation de certains membres des communautés concernées par les contenus mis à disposition du public⁴.

1.1/ Diversité des opérations de maintenance

La maintenance du carnet de recherche a été effectuée en deux temps. D'abord, il s'agissait d'étudier, de valider et de répondre aux commentaires qui nous ont été envoyés, de vérifier les « indésirables », de faire des allers-retours vers les personnes avec qui nous collaborons. Cette partie de la maintenance permet surtout de maintenir le lien avec les pratiquants une fois l'inventaire achevé. Cela participe également du processus de restitution et du recueil des impressions des pratiquants.

L'autre partie de la maintenance à effectuer est d'ordre informatique. Elle consiste en la mise en ligne de fiches nouvellement obtenues et validées. Il faut alors les placer dans les groupements de fiches adéquats, le cas échéant, les mettre en lien avec des

⁴ Voir aussi en annexes 2 et 3 les statistiques du carnet de recherche et le corpus des commentaires postés sur le carnet.

fiches déjà existantes. Il faut s'occuper de la mise en page du carnet, l'alimenter afin de montrer qu'il reste actif et qu'il n'est pas clôturé.

Ce travail nécessite une bonne connaissance de la plateforme hypotheses.org et des possibilités qu'elle offre. Dans ce but, Chloé Rosati-Marzetti, qui veille à la maintenance du carnet de recherche, a suivi une formation spécialisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence. Cette formation lui a permis de prendre le relais de Benoît Saintier (étudiant en M2 de communication) qui avait uniformisé en 2013 toutes les fiches d'inventaire collectées. Les dernières fiches ajoutées ont ainsi pu être uniformisées. Cette formation, complétée par une formation sur le logiciel Zotero, pourrait permettre de poursuivre également une partie du travail engagé en 2013 par Marine Soubrie (étudiante en M2 de documentation). Zotero est un logiciel documentaire qui permet de traiter les bibliographies mentionnées dans les fiches d'inventaire. Il s'agit d'un travail de récolte de données important qui a complété le travail des deux chercheurs employés dans les étapes précédentes du programme pour mettre en ligne les fiches (Karine Michel et Chloé Rosati-Marzetti), une fois ces fiches validées par le porteur du projet (Laurent Sébastien Fournier) et par le Ministère de la culture, commanditaire de l'inventaire.

Toutefois, si les formations suivies permettent à une seule personne de faire la totalité du travail attendu, ce dernier nécessite beaucoup de temps et demande d'être multitâche. Ce travail peut être fait par le chercheur lorsqu'il ne s'occupe pas des enquêtes de terrain et de leur analyse. Mais pour être fait de manière efficace, ce travail devrait être fait par plusieurs personnes chacune spécialiste des différents domaines car les formations ne permettent qu'un survol rapide des capacités offertes par le système du carnet de recherche.

De même un changement de « thème » (apparence du carnet de recherche) peut s'avérer intéressant et donner une forme plus dynamique au carnet. Cependant, choisir un autre thème plus moderne entraînerait une maintenance plus lourde et demanderait une mise à jour beaucoup plus régulière du carnet.

Le recours à un webmaster qui travaillerait de manière très ponctuelle permettrait de régler les problèmes purement informatiques (encodage, poids et tailles des documents, ouverture d'espaces de stockage de sources bibliographiques accessibles en ligne, liens hypertextes, etc.). Les compétences d'un webmaster permettraient aussi une relance plus soutenue des partenaires (relance déjà effectuée quatre fois dans le cadre du programme de recherche) afin de demander aux différents partenaires de nous ajouter à leurs favoris ou encore de relancer l'hébergeur (hypotheses.org) afin que le carnet de recherche fasse partie du catalogue des carnets scientifiquement reconnus et approuvés, donnant ainsi une plus grande visibilité au carnet.

Nous sommes aussi dépendants de la structure hypotheses.org qui a parfois des problèmes liés à des pannes informatiques. Ces pannes sont indépendantes de notre travail mais pourtant l'accès limité, le site « en maintenance » pendant plusieurs jours peut nuire à sa lisibilité. Cela a déjà été le cas plusieurs fois. La mise en page du site est totalement changée pendant ces périodes. Peut-être est-ce dû aux mises à jour des serveurs puisque les sites ayant les derniers « thèmes » sortis n'ont pas subi ces problèmes ? Il y a quelques temps, une annonce de la plateforme hypotheses.org nous informait que certains « anciens thèmes » seraient supprimés prochainement. Or le thème classique que nous avons choisi et maintenu après l'uniformisation et la mise en place des nouveaux thèmes s'est retrouvé modifié. Si le problème persiste, nous serons probablement obligés de choisir un des derniers thèmes créés. Ce qui veut dire d'une part que cela entraîne une lourde charge de travail pour changer l'apparence du carnet, qu'il faudra une actualisation plus importante, et d'autre part qu'il faudra régulièrement se mettre à jour des nouveaux thèmes créés et les adopter afin d'anticiper ce problème.

La maintenance passe aussi par la sollicitation de nouvelles fiches auprès de nos contacts, afin de les relancer et de leur demander d'apparaître sur leurs sites afin de nous promouvoir.

Il faut également vérifier l'utilisation et la récupération de notre travail. En effet, beaucoup de participants sont contents de pouvoir dire que leurs pratiques intéressent des chercheurs et le CNRS et certains utilisent le nom de l'organisme pour se donner une assise et une légitimité plus importante parce qu'ils sont en quête de reconnaissance. Pourtant aucun des organismes partenaires n'a à ce jour mis le lien du carnet de recherche en « favori » sur son propre site internet et ce malgré plusieurs demandes de notre part.

La maintenance consiste aussi à rediriger certains usagers vers des sites de joueurs, à cause d'une confusion entre le carnet de recherche et des sites de vente de jeux en ligne.

Les problèmes rencontrés à ce jour sont d'une part d'ordre informatique (manque de connaissance approfondie de l'outil par les chercheurs en charge du projet de recherche) mais aussi d'ordre de la communication (confusions des visiteurs avec un site à but promotionnel).

En effet, beaucoup de commentaires ou de mails reçus (à l'adresse fiches.PCI@gmail.com) n'ont pas pour but d'alimenter la recherche ni d'apporter de nouveaux jeux à notre connaissance. Il s'agit souvent de demandes de renseignements, afin de connaître les points de vente du matériel utilisé dans les jeux décrits sur le carnet, par exemple. Ces commentaires seront analysés dans la section suivante.

L'ouverture d'une section « libre » de type forum appartenant aux différentes associations et fédérations partenaires, et en parallèle du carnet de recherche, pourrait être envisagée afin de permettre aux pratiquants de s'approprier une partie de ce travail de restitution. Les scientifiques pourraient aussi proposer ce type d'espace informatique afin de relier les pratiquants entre eux puis leur donner ensuite l'autonomie de l'utilisation de cet espace de discussion et d'échange. Ainsi le carnet et cette partie « forum » seraient séparés, ce qui permettrait de garder le

caractère scientifique du carnet. Cependant, cette nouvelle application ne peut se faire sans la présence d'un modérateur car un forum nécessite une veille très active.

La lisibilité du carnet pourrait aussi être accrue en diversifiant les catégories de fiches en ligne. Pour l'instant il est simplement associé aux jeux traditionnels et pas au patrimoine culturel immatériel en général, comme le prévoit son objectif premier. Il est donc important d'ajouter des fiches sur d'autres éléments du patrimoine culturel immatériel au risque que le carnet et les recherches du groupe d'étude soient assimilés uniquement aux jeux traditionnels. Ainsi, le rajout d'autres fiches du patrimoine culturel immatériel (autres que celles se rapportant à des jeux) permettrait de montrer que la cible du carnet de recherche est bien plus vaste que les jeux traditionnels par lesquels nous avons commencé la collecte.

Il faut encore aborder le problème de la confusion entre l'auteur du billet et l'auteur des fiches d'inventaire. En effet, afin de diffuser les fiches par le biais du carnet de recherche, il nous faut ouvrir un billet. Celui-ci porte le nom du rédacteur de l'équipe qui le crée pour la mise en ligne d'une fiche. Le nom de l'auteur de la fiche d'inventaire est mentionné au bas de celle-ci. Nous nous sommes aperçus que les lecteurs pensaient souvent que les rédacteurs du carnet étaient les enquêteurs ayant effectué la collecte de l'information sur le terrain, ce qui n'est pas toujours le cas. De ce fait, nous avons rajouté le nom de l'auteur en haut de chaque fiche pour une meilleure visibilité. Toutefois, nous ne pouvons pas supprimer le nom du rédacteur du carnet, qui apparaît en premier pour des raisons liées à la technologie spécifique du carnet de recherche.

1.2/ Le carnet de recherche : un moyen de susciter l'intérêt des communautés pour le patrimoine culturel immatériel

Le carnet de recherche de type blog - mis en place en 2013 et ouvert en janvier 2014 - constitue le principal dispositif de restitution de l'inventaire aux communautés dans lequel nous sommes engagés. C'est par cet outil informatique que s'effectue le retour aux participants et aux contributeurs des fiches d'inventaire. Le carnet permet aussi de partager nos recherches avec d'autres chercheurs et avec toutes les personnes intéressées par les jeux traditionnels. A l'heure actuelle, il présente uniquement des jeux. Nous espérons par la suite le compléter avec d'autres objets du patrimoine culturel immatériel à mesure que notre travail de collecte s'amplifiera. Les fiches d'inventaire sont déjà disponibles sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication⁵. Pourtant, nous avons fait le choix de doubler ce support par le carnet de recherche car il offre des capacités supplémentaires. En effet, nous pouvons y voir la fréquentation, connaître les fiches les plus sollicitées, les lecteurs peuvent facilement (via les commentaires) nous proposer des modifications, des compléments ou encore apporter d'autres exemples que ceux inventoriés. Le carnet permet aussi de « lier » les fiches entre elles et de proposer un glossaire et une bibliographie pour l'ensemble des fiches présentes sur le carnet. Ces modalités nous permettent d'étudier les retours et les réactions des communautés, au-delà des enquêtes ponctuelles réalisées et présentées plus loin. C'est ce que nous allons présenter dans cette partie.

1.2.1/ Approche statistique

Grâce à l'outil « statistique » de la plateforme « Hypothèses », disponible dans la partie « administration » du carnet, nous pouvons suivre mois par mois la fréquentation de notre site. Dans cette étude, nous avons comptabilisé les visiteurs

⁵ Voir le site du Ministère (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-secteurs/Patrimoine-culturel-immateriel/Inventaire-en-France/Inventaire/Fiches-de-l-inventaire-du-patrimoine-culturel-immateriel>).

différents qui sont restés plus de 30 secondes sur une fiche. En effet, en dessous de cette durée, nous avons considéré qu'il s'agissait soit d'une erreur, soit de « robots » utilisés pour envoyer des « spams ». Si nous avons choisi de nous intéresser aux chiffres des « visiteurs différents », nous ne voyons en revanche que les utilisateurs disposant d'une IP fixe (ou statique)⁶. Les utilisateurs possédant un système d'IP dynamique sont malheureusement décomptés comme des personnes différentes. Les chiffres annoncés sont donc ceux qui collent le plus à la réalité sans qu'ils restent pour autant fiables à 100%.

Lors du lancement du carnet de recherche en janvier 2014, les visites ont été assez importantes puisque nous avons totalisé 1876 visites pour ce mois-là. Elles décroissent légèrement le mois suivant pour atteindre 1498 visites. Elles sont ensuite croissantes de février à juillet, mois où un pic a été atteint (2733 visiteurs différents). La fréquentation baisse ensuite jusqu'à atteindre 2071 visiteurs pour le mois de septembre 2014.

Nous pouvons penser que les enquêtes que nous avons menées et les colloques auxquels nous avons présenté notre travail ont eu un impact sur les visites. Ces manifestations contribuent en effet à faire de la publicité à notre carnet de recherche. Nous avons également distribué des cartes de visites aux participants afin de faciliter leur venue sur le site. Pour l'instant, nous ne sommes pas répertoriés sur l'annuaire de la plateforme « Hypothèses » mais une fois que ce sera le cas, nous espérons que cela augmentera aussi la fréquentation du carnet.

Le carnet est à l'heure actuelle composée de 91 « posts » dont 8 articles et 83 fiches d'inventaire. 82 fiches portent sur les jeux traditionnels et 1 sur un savoir-faire lié à l'un des jeux inventoriés. Nous avons aussi publié 5 « posts » en privé. Ils sont visibles uniquement par les administrateurs du carnet : ce sont des fiches explicatives, sur le fonctionnement du carnet, la mise en page et la politique éditoriale.

⁶ L'IP est l'adresse du visiteur attribuée par le fournisseur d'accès.

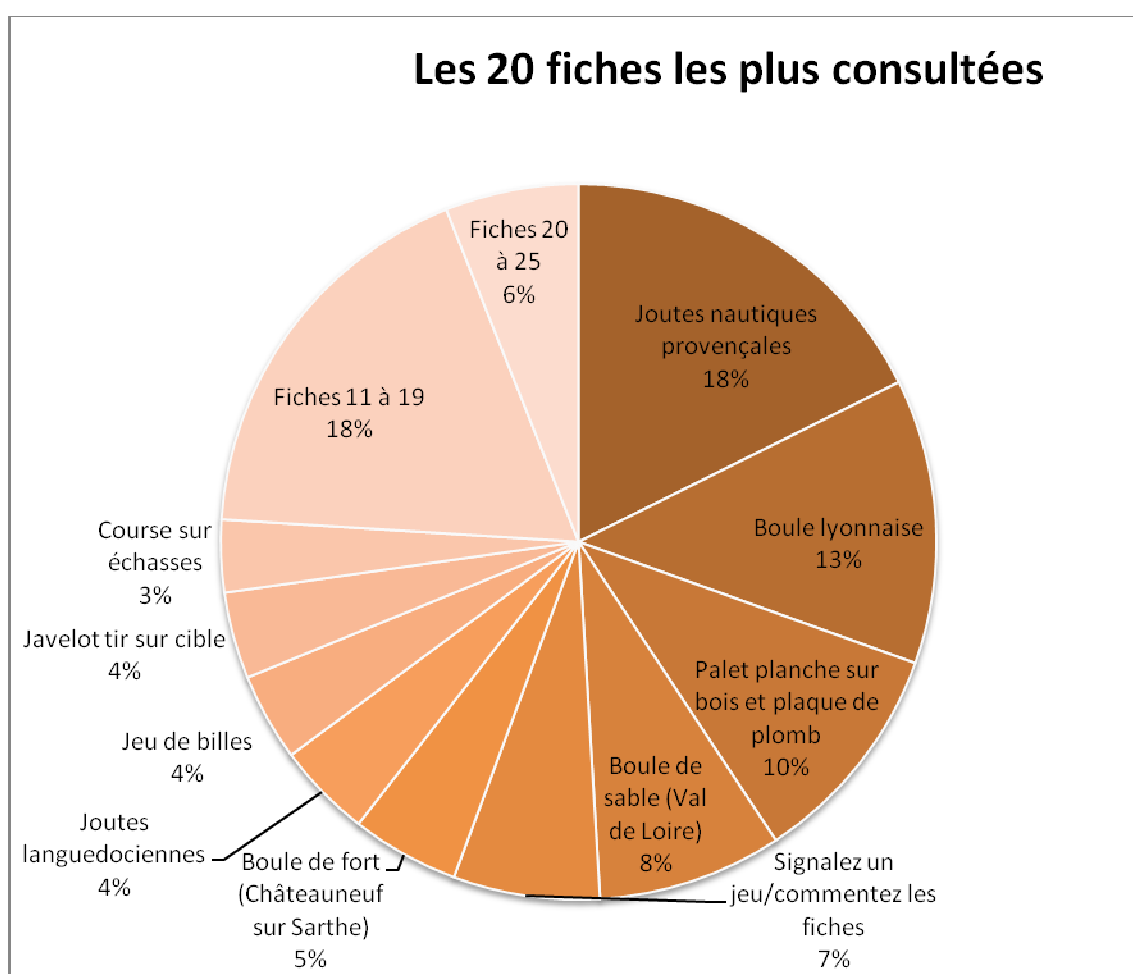
Grâce à l'outil statistique, nous pouvons savoir chaque mois quelles sont les fiches ou les articles les plus consultés. Ainsi, après avoir cumulé le nombre des vues, mois après mois nous avons pu faire émerger les 25 fiches les plus consultées pour la période de janvier à septembre 2014. Elles représentent un peu moins de la moitié des visites sur le carnet de recherche, 9853 vues pour ces fiches pour 21.994 visites totales (dont les spams) depuis janvier 2014.

Les voici présentées dans l'ordre décroissant du nombre de vues qu'elles totalisent :

- 1) les joutes nautiques provençales (1708 vues),
- 2) la boule lyonnaise (1246 vues),
- 3) le palet planche sur bois et plaque de plomb (988 vues),
- 4) la boule de sable du Val de Loire (807 vues),
- 5) signalez un jeu/commentez les fiches (641 vues),
- 6) la boule de fort de Châteauneuf sur Sarthe (473 vues),
- 7) les joutes languedociennes (416 vues),
- 8) les jeux de billes (384 vues),
- 9) le javelot tir sur cible (379 vues),
- 10) les courses sur échasses (317 vues),
- 11) la paume (283 vues),
- 12) la pétanque (214 vues),
- 13) la rame traditionnelle provençale (213 vues),
- 14) les régates de traînières du Pays basque (192 vues),
- 15) Inventaire des jeux traditionnels : trois ans déjà (189 vues),
- 16) le tir à la perche verticale de Watten (168 vues),
- 17) la longue paume du Santerre (167 vues),
- 18) les joutes arrageoises (159 vues),
- 19) la boule de fort de Mazé (155 vues),
- 20) la fabrication des quilles de six ou de neuf (129 vues),
- 21) la boule cauchoise (101 vues),
- 22) exposition (extra)ordinaire (99 vues),
- 23) les joutes nautiques clamecycoise (95 vues),

- 24) la pelote à main nue de Bayonne (93 vues),
- 25) le jeu de paume ou de courte paume (67 vues).

Voici une répartition en pourcentage des dix premières fiches détaillées de la liste. Les 9 fiches suivantes représentent chacune 2% des vues et les 6 dernières 1% chacune. C'est en raison de ces faibles chiffres qu'elles sont représentées groupées sur le diagramme circulaire qui suit.

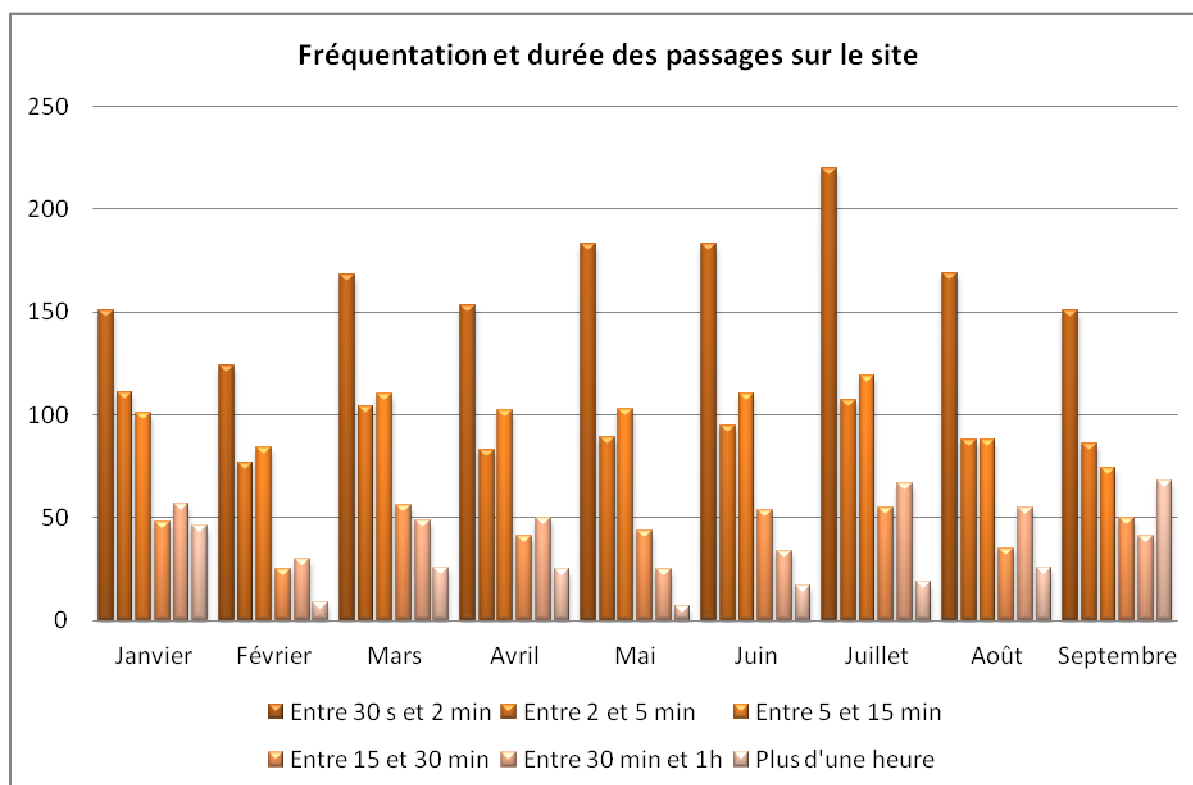


Nous avons donc dénombré 21.994 visites totales. Toutefois, comme nous l'avons dit en introduction de ce chapitre, il faut exclure de ce chiffre toutes les visites qui ont duré moins de 30 secondes. Il faut alors diviser ce chiffre par un peu plus de la moitié pour avoir les chiffres des visites comprises entre 30 secondes et plus d'une heure, soit 4292 personnes.

Voici un tableau qui résume le nombre de visites en fonction de leur durée :

Durée de la présence sur le carnet de recherche	nombre de visiteurs
Entre 30 s et 2 min	384
Entre 2 et 5 min	186
Entre 5 et 15 min	264
Entre 15 et 30 min	747
Entre 30 min et 1h	1540
Plus d'une heure	202

Pour une meilleure visibilité, ces chiffres sont déclinés mois par mois dans le graphique suivant :



Nous pensons que cette fréquentation est satisfaisante pour les premiers mois d'existence du carnet avec une faible publicité comme c'est le cas pour l'instant.

Nous avons annoncé sa création au sein de nos réseaux professionnels et personnels et nous l'avons présenté lors de nos enquêtes et durant les divers colloques et congrès auxquels nous avons participé. Toutefois, imprimer des dépliants que nous pourrions distribuer, de même que des cartes de visites, pourrait s'avérer être une publicité efficace pour l'avenir.

1.2.2/ Les commentaires

En parallèle, ce qui fait la particularité de ce support de type blog, ce sont les commentaires. Sur les 4292 visites que nous avons totalisées, nous avons reçu 31 commentaires rédigés par 25 personnes différentes (soit 0,58% des visiteurs qui laissent un commentaire). Certains commentaires de personnes n'ont pas été publiés car sans rapport immédiat ou difficilement intégrables dans le fil des discussions du carnet. Nous en reparlerons par la suite. Dans une politique de rapprochement avec nos interlocuteurs, afin de nouer un lien avec eux et pour les inciter à continuer de venir et de contribuer au développement du carnet, nous avons répondu systématiquement à tous les commentaires, même à ceux que nous n'avons pas publiés (via le mail fiches.PCI@gmail.com).

Comptabilisés dans la catégorie, nous retrouvons douze « *pings* ». Les *pings* signifient qu'une personne relaie notre article à son propre blog, site ou carnet de recherche. Cinq *pings* proviennent des Carnets de la phonothèque (phonothèque.hypotheses.org), six du site Sportsquare (site d'informations sportives). Le carnet est cité une fois dans un article en ligne sur le Carnet de recherche « Contagions » (contagions.hypotheses.org).

Nous devons valider les *pings* comme les commentaires avant d'apparaître en ligne. C'est aussi par là que passe la maintenance du site. Nous devons être réactifs afin de montrer aux lecteurs que nous sommes disponibles et intéressés par leurs interventions. Ainsi sur les 31 commentaires reçus, nous avons décidé d'en filtrer quatre qui n'ont pas été diffusés.

Le premier commentaire non diffusé s'est avéré être un doublon. Un de nos lecteurs s'étonnait de ne pas voir son commentaire apparaître en ligne instantanément. Nous lui avons expliqué que nous devons modérer les commentaires au préalable et supprimé le doublon. Deux autres commentaires nous signalaient le concours de ricochets du Vaucluse. Ce commentaire ne trouvant pas sa place dans les articles du carnet, nous l'avons utilisé pour écrire un article de quelques lignes signalant cet événement (article du 12 mai 2014).

Enfin le dernier article a été déposé par un pratiquant. Il s'agit d'une annonce pour vendre son matériel : « *Je possède 2 javelots neufs à vendre mis en vente sur eBay ou vous pouvez me contacter par mon adresse mail* » (commentaire posté le 16 août 2014). Nous n'avons pas validé ce commentaire. Toutefois, il est intéressant car il révèle une confusion entre notre objectif de recherche et une démarche sportive ou ludique de notre part. En effet, si ce commentaire est pour l'instant le seul à proposer de vendre des objets, nous avons toutefois reçu d'autres commentaires nous demandant diverses informations pratiques sur les jeux, telle que l'adresse d'un club ou celle d'un point de vente. En voici trois exemples ci-dessous.

- Question 1 (liée à la fiche du jeu du palet coutançais) :

« *Bonsoir, pourriez vous me dire où pouvons nous nous procurer un jeu de palets. Merci d'avance* » (commentaire posté le 20 août 2014).

- Réponse :

« *Bonjour [REDACTED], Vous trouverez les renseignements que vous souhaitez soit en vous adressant à M. Joly (auteur de cette fiche et pratiquant : jphjoly@wanadoo.fr ou <http://jeuxtradinormandie.fr/>) ou sur le site de la fédération des palets vendéens et bretons : <http://www.le-palet.com/>. Cordialement* ».

- Question 2 (liée à la fiche du jeu du palet coutançais) :

« *Bonjour comment acheter une paire de javelots et la recevoir chez soi merci beaucoup de me répondre svp* » (commentaire posté le 14 juin 2014).

- Réponse :

« Bonjour [REDACTED], Je vous propose de contacter la Fédération Française de Javelot Tir sur Cible. Ils sauront vous répondre mieux que nous. Pour notre part, nous sommes un groupe de recherche scientifique, et non pratiquants des jeux présentés sur ce carnet de recherche. Vous pouvez joindre la FFJTC à l'adresse suivante : <http://philippe.plouviez.pagesperso-orange.fr/javelot/fede/fede.htm>. Cordialement ».

- Question 3 (liée à la fiche du jeu du la paume artignoscaise) :

« Existe-t-il, à votre connaissance, des salles de jeu de paume repérée sur la région toulonnaise ? Merci » (commentaire posté le 6 mars 2014).

- Réponse :

« Bonjour [REDACTED], Il ne nous a pas été rapporté la présence de ce jeu dans la région toulonnaise. Vous pouvez vous adresser directement à la fédération pour de plus amples renseignements à l'adresse suivante : assoce.aip@gmail.com (ils seront plus à même de vous répondre). N'hésitez pas à nous tenir au courant si cette pratique a lieu ailleurs qu'à Artignosc-sur-Verdon et notamment dans votre région. Bien à vous ».

- Question 3 (suite - liée à la fiche du jeu de la pelote basque du Plan de Grasse) :

« Existe-t-il d'autres lieux en PACA, ancien ou moderne, public ou privé, où se pratique le jeu de courte paume ? » (commentaire posté le 12 mars 2014).

- Réponse (suite) :

« Bonjour [REDACTED], A notre connaissance, il y a au moins 3 clubs actifs dans les Alpes-Maritimes : Villeneuve-Loubet, Cannes et Grasse. Les joueurs y jouent aussi sur d'anciens frontons en extérieur. Dans les Bouches-du-Rhône, il y a un club à Marseille. Bien à vous ».

Pour répondre à ce type de commentaires, nous faisons donc une recherche sur Internet. Si nous ne trouvons rien, nous les renvoyons vers un interlocuteur capable de les renseigner (président d'association, de fédération, de club, spécialiste scientifique, etc.).

Au début, nous avons aussi eu, lors du lancement du carnet de recherche, plusieurs commentaires nous signalant des erreurs. Ces commentaires sont le plus souvent le fruit de nos contacts ou des rédacteurs des fiches.

Nous observons également des visiteurs qui nous signalent des compléments d'information à propos d'un jeu ou d'un groupe de jeux. Par exemple, ce commentaire du 8 février 2014 : « *Bonjour, juste pour vous dire que les joutes nautiques se pratiquent aussi à Fréjus tous les ans* » (commentaire de l'article « Signalez un jeu/commentez les fiches »). Certains commentaires d'une fiche font émerger de nouveaux jeux ou des pratiques similaires dans d'autres lieux que ceux inventoriés. Ces commentaires sont parfois très précis et dans ce cas, nous sollicitons les visiteurs pour obtenir de nouvelles fiches à propos de leurs jeux, comme cela a par exemple été le cas pour la *mourra* (jeu pratiqué dans les Alpes-Maritimes et en Corse).

Le problème principal pour nous vient du fait que si nous répondons aux commentaires, les visiteurs ne répondent pas aux questions que nous leur posons à cette occasion. Par exemple, un de nos visiteurs après avoir lu la fiche d'inventaire des quilles de six de Labenne et d'Agnais, nous dit ne pas connaître le jeu de quille au boulon de Labenne mais connaître en revanche le jeu de quille au maillet. Nous lui avons donc demandé des précisions sur ce dernier jeu mais nous n'avons jamais eu de réponse. Globalement les visiteurs répondent peu à nos commentaires.

Avec le temps, nous remarquons que le site commence à se faire connaître auprès de quelques pratiquants. Ainsi, ce sont surtout eux et parfois des pratiquants engagés dans la valorisation des jeux traditionnels comme par exemple l'association Wellouëj (commentaire du 9 mai 2014) qui laissent des commentaires aujourd'hui. Certaines personnes postent aussi des commentaires pour faire connaître leurs jeux.

Pour finir avec le recueil des différents types de commentaires, nous devons aussi signaler les mails reçus à l'adresse fiches.PCI@gmail.com. En effet, même s'il ne s'agit pas de commentaires à proprement parler, certaines personnes ont utilisé le

mail pour nous faire part de corrections. Dans certains cas, les commentaires nous paraissent intéressants et méritent d'après nous de figurer sur le carnet de recherche ; nous les avons rendu anonymes et diffusé sur le carnet après accord du rédacteur.

C'est l'exemple de ce commentaire envoyé par une de nos collègues historienne par mail : « *Bonjour, la fiche sur le jeu de courte paume comporte quelques lacunes, dont voici plusieurs exemples. La courte paume peut également se jouer à 3 (2 contre 1). Pour engager, le joueur doit faire rouler la balle sur l'auvent qui surmonte la galerie. L'esteuf était employé avec le battoir, et la balle ou pelote avec la raquette. La disposition des tripots ou cages variait selon qu'il s'agissait d'un jeu carré ou d'un jeu à dedans. Il y avait enfin des salles de courte paume dans tout le royaume aux XVI^e et début XVII^e siècle. Le jeu de Fontainebleau est récent (XIX^e siècle mais on sait qu'il y a eu deux jeux de courte paume à Fontainebleau, fin XVI^e et début XVII^e siècle. Cordialement* ».

Présenter les corrections via les commentaires permet de ne pas toucher à la fiche elle-même (sauf quand il s'agit de grosses erreurs ou de fautes signalées par les rédacteurs ou contributeurs). Nous partons du principe que si nous laissons ces modifications en commentaire (elles apparaissent à la suite des fiches) nous pouvons ainsi en avoir l'historique et ouvrir ainsi les commentaires au débat.

Le mail est utilisé par des personnes qui n'osent pas laisser de commentaires directs sur les fiches ou par des personnes souhaitant nous contacter afin de nous proposer des collaborations. C'est aussi le mail que nous utilisons pour communiquer avec nos confrères et partenaires.

Pour résumer, les commentaires sont composés comme suit : 28 commentaires de visiteurs, 23 réponses, 3 commentaires non-publiés et 12 *ping* (dont une citation dans un billet du carnet d'un confrère), pour un total de 66 commentaires. Les commentaires auxquels nous n'avons pas répondu sont soit des publicités pour des

sites partenaires soit des remerciements pour la mise en ligne du résultat de nos recherches.

Les fiches ayant reçu des commentaires sont les suivantes :

Fiche	Commentaire	Réponse de notre part	Commentaire non-validé	Ping
Palet coutançais	1	1	0	0
Javelot tir sur cible	2	1	1	0
Signalez un jeu	6	6	2	1
Borroka	1	1	0	0
Festival des jeux de Cannes	1	1	0	1
Carambole	1	1	0	0
Butte du Roumois	1	0	0	0
Boule de sable du pays nantais	1	2	0	0
Billon	1	0	0	0
Pelote basque	1	2	0	1
Boule de hasard du Cotentin	1	0	0	0
Jeu de paume	1	1	0	0
Paume artignoscaise	1	1	0	1
Quille de six de Labenne et Agnaïs	1	1	0	0
Colombophilie	1	1	0	0
Boule de fort de Châteauneuf sur Sarthe	1	1	0	1
Course sur échasses	1	0	0	0
Jeu de billes	1	1	0	0
Pasaka	0	0	0	1
Quilles de neuf d'Hucqueliers	0	0	0	1
Rame traditionnelle	0	0	0	1
Tèque du Cotentin	0	0	0	1
Boule de sable du Val de Loire	0	0	0	1
Bourle	0	0	0	1
Balle à la main d'Aubigny	0	0	0	1
Boule carrée	4	2	0	0
Total	28	23	3	12

Parmi ces fiches, celles du javelot tir sur cible, de la paume artignoscaise, de la boule de fort de Châteauneuf sur Sarthe, du jeu de billes, de la rame traditionnelle, de la boule de sable du Val de Loire et l'article « signalez un jeu/commentez les fiches » font partie des 25 les plus regardées.

1.2.3/ Les résultats

Nous voyons que l'accessibilité des fiches via le carnet de recherche permet de les diffuser à un plus grand nombre. La publicité faite autour de ce carnet paraît se mettre peu à peu en place puisque la fréquentation est plus importante depuis le début de l'été. Il se peut aussi que cette augmentation soit due à la période estivale. Avec les beaux jours, beaucoup de fêtes et de festivals locaux autour du « terroir » et des traditions ont présenté des jeux et il se peut que la fréquentation accrue du carnet en soit une conséquence. Les fêtes et les festivals peuvent représenter pour nous une bonne opportunité pour faire la promotion du carnet de recherche. En effet, la publicité fait défaut pour l'instant et il apparaît que même certains sites présentés comme partenaires sur notre carnet ne nous ont pas ajoutés dans leurs favoris (comme c'est par exemple le cas de la FALSAB). D'autres personnes, en revanche, nous font de la publicité comme les personnes qui ont relayé des informations via les *pings*. De même la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR) par le biais de Jean-Philippe Simon sollicite les membres affiliés pour nous aider dans notre entreprise. Le manque de visibilité est pour l'instant un obstacle même si au vu des résultats encourageants nous voyons que le carnet a un certain succès.

En revanche, il est plus délicat d'inciter les visiteurs à poster des commentaires. Les premiers ont été sollicités ouvertement auprès de nos contacts. Et même parmi eux, peu ont répondu à l'appel. Il est en revanche encourageant de voir que les personnes intéressées par les jeux sont dirigées sur le carnet de recherche, ce qui montre qu'il est assez bien référencé par les moteurs de recherche (référencement qui s'effectue en fonction des mots les plus souvent entrés).

En ce qui concerne le temps passé à consulter le site, nous avons présenté les chiffres plus haut. Si nous prenons une fourchette de sécurité en admettant que les visiteurs intéressés ont fréquenté le site entre 5 min et 1h (temps utilisé pour consulter une ou plusieurs fiches), nous totalisons 2551 visites pour la période de

janvier à septembre 2014, ce qui donne une fréquentation mensuelle moyenne d'environ 283 visiteurs.

L'annonce d'événements à venir sur le patrimoine culturel immatériel nous permet aussi de cumuler quelques vues et d'amener sur le carnet des visiteurs qui ne s'y seraient peut-être pas rendus d'eux-mêmes. L'annonce de l'exposition « (Extra)ordinaire quotidien » qui se tient à Bordeaux jusqu'au 29 mai 2015 et à la conception de laquelle nous avons été associés a obtenu 99 vues au cours du mois de sa mise en ligne. Nous pouvons penser que les personnes venues consulter cet article ont également consulté d'autres articles ou fiches.

En ce qui concerne les commentaires, nous pouvons noter qu'ils révèlent une demande des pratiquants. Le plus souvent les joueurs cherchent des informations pour fabriquer eux-mêmes le matériel ou les supports du jeu qu'ils pratiquent. Ils recherchent aussi des lieux de vente, des clubs où se rencontrer, etc. Nous pouvons remarquer qu'il y a une tendance à confondre le carnet de recherche et son but scientifique avec un réseau social où les joueurs pourraient échanger entre eux. Les conseils qui nous sont demandés sont le plus souvent d'ordre pratique. Ainsi nous pourrions penser que l'ouverture d'un forum ou d'un espace de discussion associé au carnet mais dédié aux pratiquants pourrait peut-être permettre d'attirer plus de visiteurs et d'obtenir plus de commentaires afin de poursuivre cette étude sur la restitution et la réappropriation des données d'enquête hors de la sphère scientifique. Il faudrait cependant envisager un moyen de dissocier le carnet (scientifique), du forum (pratiquants) en créant un espace qu'ils pourraient modérer eux-mêmes.

La confusion entre les chercheurs et les pratiquants est présente dans une grande majorité des commentaires. Cela montre que, malgré la page d'introduction qui explique notre démarche et les articles qui font état des avancées de notre recherche, les visiteurs pensent que le carnet de recherche est tenu par des joueurs. Il faudrait peut être que nous essayions une nouvelle mise en page ou un nouveau bandeau où notre démarche serait visible immédiatement. Les articles traitant de

notre recherche restent parmi les moins regardés (peut être aussi à cause de leur longueur).

Pour d'autres lecteurs c'est le côté « historique » des jeux qui prime. Ils éprouvent de la nostalgie à la lecture de ces fiches, ce qui leur donne envie de s'intéresser de nouveau aux jeux qu'ils pratiquaient autrefois où qu'ils ont observé autour d'eux. Les jeux traditionnels relèvent donc d'un fort pouvoir mémoriel et social. Ce sont ces deux aspects qui rendent notre recherche populaire et qui font en partie le succès du carnet.

Nous observons aussi quelques commentaires de collègues qui nous permettent d'élargir nos perspectives comme cela a été le cas d'un long commentaire à propos des jeux vidéo et des jeux de plateau contemporains, posté par François-Ronan Dubois⁷.

Enfin, le dernier type de commentaire rejoint le premier. Il s'agit souvent de commentaires (voire parfois simplement l'URL d'un site) qui visent à promouvoir les sites de différents joueurs. En l'état, il est parfois difficile de les publier tels quels. Il faut demander des précisions en privé à la personne ayant déposé le commentaire puis le remanier pour le diffuser. Parfois, comme cela a été le cas avec le concours de ricochets, il nous a fallu trouver nous-mêmes les informations et les publier sous la forme d'un billet. La frontière éditoriale est souvent mince entre publicité gratuite et signalement d'un événement, d'un site partenaire, etc.

Nous voyons à travers cette demande sociale que le monde numérique interactif s'est pour l'instant peu intéressé à ce domaine (celui des jeux traditionnels dans un premier temps puis le patrimoine culturel immatériel par extension). Du côté de la sphère scientifique, il émerge de plus en plus de recherches qui proposent de réfléchir sur ces nouveaux moyens de communication interactifs. La collaboration chercheurs-pratiquants est un atout pour la recherche et la mise en place de notre carnet (bien qu'encore à développer et à ajuster) est un succès pour l'instant malgré

⁷ Voir le commentaire déposé sur le carnet de recherche.

les problèmes pratiques auxquels nous nous heurtons et décrits plus haut. Les partenariats avec les participants nous permettent en effet : d'obtenir des renseignements (nouvelles fiches d'inventaire par exemple), de participer à des manifestations (pour mener des enquêtes et confronter les discours des pratiquants à ce qui se passe sur le terrain), de solliciter les participants pour qu'ils fassent de la publicité pour le carnet et qu'ils s'impliquent dans notre démarche.

Chapitre 2

Enquêtes ethnographiques

sur la participation des communautés

Dans le cadre de notre projet d'étude sur la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, nous n'avons pas uniquement travaillé à l'aide du carnet de recherche. Nous avons aussi mené plusieurs enquêtes ethnographiques. Elles ont eu pour objectif de comprendre comment les communautés, avec qui nous avons déjà été en contact lors de l'inventaire, reçoivent et s'approprient ou non les données issues du travail effectué par les chercheurs et dans quel but.

Les enquêtes effectuées ont nécessairement été menées dans un temps limité, car le reste du temps de la recherche a été consacré à des opérations de maintenance et de traitement des informations, comme nous l'avons vu précédemment. La première enquête a eu lieu au « Festival International des Jeux » de Cannes (Alpes-Maritimes) du 28 février au 2 mars 2014. Nous avons pu y voir des stands de présentation de certains jeux ainsi que des espaces où s'affrontaient des joueurs. La seconde s'est déroulée à Lannion (Côtes d'Armor), les 7 et 8 juin 2014, à l'occasion du « 7^e Critérium National des Jeux Sportifs Traditionnels », manifestation organisée par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR). Nous y avons rencontré des participants et des acteurs de promotion des jeux traditionnels. Nous nous sommes également rendus à Gruissan (Aude), le 5 juillet 2014, lors du festival « Total Festum » où nous avons rencontré des acteurs œuvrant pour le développement patrimonial de la Région Languedoc-Roussillon.

2.1/ Le « Festival International des Jeux » de Cannes (Alpes-Maritimes)

Ce festival s'est déroulé au Palais des Festivals de Cannes (Alpes-Maritimes) du 28 février au 2 mars 2014. Nous nous y sommes rendus afin de voir si des jeux traditionnels y étaient présentés et si oui, quelle place leur était accordée⁸.

Ce festival se tient depuis 1988 au Palais des Festivals de Cannes (Alpes-Maritimes). Une partie de cette manifestation est consacrée aux jeux vidéo, jeux de rôles, jeux de plateaux ou de cartes à collectionner. Les amateurs de jeux vidéo parfois déguisés s'affrontent virtuellement lors de « LAN » (*Local Area Networks* – réseaux de joueurs dans un espace limité). Les joueurs physiquement présents et connectés par leurs ordinateurs jouent ensemble à des jeux offrant des parties multi-joueurs, notamment pour des jeux de type MMORPG (*Massively Multiplayer Online Role Playing Games* – jeux de rôle en ligne massivement multi-joueurs). Des duels de joueurs de cartes à collectionner ont lieu alors que d'autres participants tentent de battre les records d'autres visiteurs dans des jeux en réseaux ou non. En parallèle, des joueurs s'affrontent sur des jeux de plateaux, souvent issus de l'imaginaire fantastique (de type *Heroic Fantasy*), de jeux vidéos, de films ou de séries télévisuelles de science-fiction. Cette partie du festival présente des similitudes avec le *San Diego Comic-Con International* (Etats-Unis).

Ces activités représentent une bonne part du festival. Les autres jeux majoritairement présents sont des jeux de plateau ou de cartes dits « classiques », mais parfois appelés « traditionnels » par les joueurs, ce qui induit une confusion avec notre propre terminologie. Des tournois sont organisés. Nous y retrouvons des jeux tels que le scrabble, la belote, le bridge, le tarot, le rami. Les vainqueurs reçoivent des prix et sont classés nationalement.

⁸ Voir en annexe 4 les documents collectés en enquête.

Dans une petite partie du Palais et à l'opposé des jeux vidéo, nous retrouvons un espace consacré à ces jeux dits « traditionnels » (espace composé de 16 stands). Les jeux listés sous cette appellation sur le programme sont les suivants :

- backgammon
- dominos*⁹
- échecs
- jeu de dames
- Scrabble
- jeux mathématiques
- Othello
- mots croisés

Aux côtés de ces jeux nous trouvons également d'autres jeux « traditionnels » qui viennent du monde entier :

- jeu de go (Asie)
- Mah-jong (Chine)
- Carom (Inde)
- Shogi (Japon)
- Awalé (Afrique)

Les personnes qui tiennent ces stands enseignent aux visiteurs les règles et leur proposent de s'initier à ces jeux. Dans cette section, contrairement aux autres sections présentes, peu de jeux sont en vente. Il s'agit surtout de faire découvrir ces jeux à un large public.

Effectivement, ce festival fait découvrir et initie le public aux différents jeux. Il est aussi l'occasion de faire se rencontrer amateurs et professionnels. Il permet à la fois de regrouper des joueurs, de recruter de nouveaux membres dans des associations

⁹ Dans la suite du rapport, le symbole * signale les jeux qui sont déjà inventoriés et disponibles en ligne sous forme de fiches d'inventaire sur notre carnet de recherche.

ou fédérations de joueurs ou encore de vendre les nouveautés. Les derniers jeux de société édités sont d'ailleurs testés et primés. Chaque année, un jeu reçoit « l'As d'Or » qui récompense sa qualité, son design et son caractère ludique. L'As d'Or a été mis en place afin de faciliter la visibilité des nouveaux jeux approuvés majoritairement par les joueurs et de « *créer un label de qualité destiné à aider le public dans ses choix ludiques et attirer son attention sur le travail des éditeurs et des auteurs et l'extrême richesse de la création ludique* »¹⁰. Les trois autres jeux nominés aux côtés du gagnant sont également récompensés.

Les documents collectés durant ce festival sont des prospectus des différentes associations de jeux présentés comme « traditionnels ». Ils présentent les différentes associations de joueurs, parfois les règles mais surtout des contacts qui pourraient nous servir pour solliciter de nouvelles fiches sur ces pratiques ludiques.

Cette enquête montre, dans un premier temps, que sous le terme de « jeu traditionnel » peuvent se cacher des pratiques très différentes de celles que nous avons envisagé au départ (jeux non sportifs notamment, dénommés « traditionnels » pour leur supposée ancienneté ou simplement parce qu'ils s'opposent au secteur des jeux vidéo et des jeux de rôle). Les jeux dits « du monde » sont des jeux qui sont entrés dans le domaine public. Il n'y a pas de droits d'auteur sur ces jeux et leur reproduction est libre.

Dans un second temps, cette enquête montre que le secteur des jeux, envisagé dans une perspective large, est extrêmement actif. Il y a des retombées économiques potentielles. Ce secteur met en jeu une sociabilité spécifique lors des tournois et amène des aspects créatifs qu'il conviendra de ne pas négliger dans la suite de nos travaux.

En revanche, comme le note François-Ronan Dubois, doctorant en littérature française et francophone de l'Université Stendhal-Grenoble III et lecteur de notre carnet de recherche, il faut toutefois « *distinguer les gros événements ponctuels*

¹⁰ D'après le site Internet du salon (<http://www.festivaldesjeux-cannes.com>).

susceptibles d'attirer un public large et familial, comme les festivals de jeux, et les lieux ordinaires de sociabilité des joueurs, que sont les domiciles, les associations, les boutiques de jeux et les cafés-jeux»¹¹. Nous notons effectivement que les sociabilités et les intentions y sont différentes et ne peuvent être assimilées. La pratique d'un jeu et sa présentation lors d'un événement ponctuel et médiatisé modifie les comportements. Il faut donc rester vigilants et ne pas assimiler ce qui se passe dans ces salons et ce qui a pu être observé lors des collectes des fiches d'inventaire. En effet, ces salons et festivals ont un but promotionnel.

Il pourrait également s'avérer intéressant de se pencher sur les jeux de société ou jeux vidéo. Certains jeux de sociétés sont parfois présentés comme des « jeux traditionnels » (cf. le Scrabble ou l'Othello par exemple). La notion de jeu est effectivement très large et une de ses caractéristiques est la sociabilité que les jeux suscitent.

Cette enquête nous entraîne également à nous questionner sur le phénomène des jeux vidéo. Si certains de ces jeux sont décriés, car ils sont décrits comme des pratiques addictives, qui isolent leurs pratiquants, beaucoup de jeux « en ligne » permettent au contraire aux joueurs de se regrouper et parfois de créer des communautés de joueurs dans lesquelles ils se reconnaissent. Forums, produits dérivés, rencontres entre joueurs, créations de guildes dans lesquelles les joueurs s'impliquent, voire même festivals où les joueurs se retrouvent déguisés à l'image de leurs avatars (comme c'est le cas pour certains jeux mondialement joués) sont autant de révélateurs qu'il existe aussi dans certains de ces jeux une sociabilité importante, témoin là aussi de phénomènes sociaux. La différence avec les jeux qui composent l'essentiel de notre corpus actuel, c'est qu'une grande majorité des événements sont orchestrés par les éditeurs de ces jeux eux-mêmes. Leur but premier est donc lucratif. Certains de ces distributeurs - comme c'est par exemple le cas de la société Blizzard pour le jeu World of Warcraft - organisent également des

¹¹ Extrait du commentaire déposé à la suite du billet du 2 avril présentant le festival des jeux de Cannes sur le carnet de recherche.

festivals virtuels où les joueurs se retrouvent, dans le jeu, afin de parler du jeu et des différentes stratégies.

2.2/ Le « 7^e Critérium National des Jeux Sportifs Traditionnels » à Lannion (Côtes d'Armor)

Nous avons participé également au « 7^e Critérium National des Jeux Sportifs Traditionnels »¹². Cet événement a été organisé par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR) et sa délégation départementale (CDSMR22 – Centre Départemental du Sport en Milieu Rural des Côtes d'Armor). Il a eu lieu les 7 et 8 juin 2014 à Lannion (Côtes d'Armor). La ville de Lannion possède des équipements sportifs très importants. Elle a d'ailleurs été élue ville de moins de 20.000 habitants la plus sportive de France 2014 par le journal sportif *L'Equipe*. La Maire de la commune est venue annoncer cette nouvelle en avant-première à l'occasion de l'ouverture du Critérium. Une cérémonie officielle en compagnie du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports était prévue courant octobre 2014. Le Maire explique à cette occasion que la politique de la ville de Lannion est fortement concernée par l'accès au « sport pour tous ». Cet axe entre en résonance avec un des buts premiers de la FNSMR : faire du sport et des jeux traditionnels des espaces ouverts à tous et même aux personnes handicapées en aménageant au besoin certaines règles.

2.2.1/ Les jeux présents

Le Critérium proposait une compétition aux visiteurs qui s'effectue autour de 13 jeux sélectionnés par le comité d'organisation. Les 13 jeux ouverts au concours étaient :

- l'assiette picarde*
- les boules picardes
- les quilles au maillet

¹² Voir en annexe 5 les documents collectés en enquête.

- le javelot sur cible*
- le palet vendéen
- les quilles du « Haut pays » (inventoriés dans nos fiches sous le titre de « quilles de neuf du canton d'Hucqueliers »*)
- les billes : le jeu du triangle et le jeu du ring
- le palet gascon
- la choule à la crosse*
- la carambole et le bastringue*
- le patigo ou trou du chat
- les quilles du Trégor
- le palet sur planche en bois

Les participants s'inscrivent en équipe et découvrent ou redécouvrent ces 13 jeux. Ils reçoivent une grille sur laquelle ils doivent noter leurs scores à chacune des parties réalisées. Les grilles complétées sont ensuite remises aux organisateurs qui désigneront les gagnants lors de la clôture du Critérium.

Durant ce Critérium, un concours de tir à la corde est aussi mis en place. Il s'agit là d'un moyen de faire découvrir ce jeu. S'il a du succès, il pourra être présenté de nouveau lors des prochains critères.

En parallèle de ces activités, de nombreux autres jeux sont présentés et les visiteurs sont aussi fortement invités à y jouer pour les découvrir. Ils sont appelés « jeux libres » en opposition aux jeux qui font partie du concours. Nous y retrouvons notamment :

- les quilles du Cotentin
- les boules bretonnes
- le boultenn (jeu de boules)
- les quilles du pays de Brocéliande
- le jeu de la bute (jeu de palet).

- le lever de la civière (civière sur laquelle reposent des bordures de trottoir en béton).
- le tir à l'arc médiéval (arc tenu à l'horizontale. Le but est d'envoyer la flèche le plus loin possible).
- le jeu du sabot (un sabot de bois est fixé sur une planche à l'aide d'un ressort. Il faut envoyer des pièces ou des rondelles à l'intérieur).
- le poqkoat (nouvellement inventé, proche du jeu de palet)
- le jeu du baquet russe (similaire à la bague en boghei*)
- le lever de l'essieu
- des jeux de billes sur plateaux
- des jeux type jeux de dames ou jeux de dés (la josterie, le jeu de l'esnèque, le tablut, le jeu du hnefatafl, le jeu de la bezette*, fermer la boîte)
- le palet sur plaque en plomb
- le gouren*
- les quilles du pays de Dinan
- le jeu du tonneau
- les trois sœurs*
- les quilles de Montfarville (Val de Saire - Manche)
- le jeu de la galoche sur billot*
- le jeu du fer à cheval (jeu d'adresse)
- le palet sur cible

Les jeux présentés au Critérium sont bretons, normands, vendéens, picards et gersois. Ils témoignent de la provenance des différentes équipes venues participer à l'événement.

En parallèle, une petite exposition sur les « jeux sportifs de tradition populaire en Côte d'Armor » est exposée à l'entrée du gymnase où se déroule le Critérium. Cette exposition est composée de 8 panneaux sur les sports de force. Ils présentent la lutte bretonne, la lutte à la corde (tir à la corde), la charge du sac, le lancer du poids, le porté d'essieu de charrette, la civière. Tous les textes explicatifs sont bilingues (français-breton). A côté se trouve une exposition de la FNSMR sur les palets et leur

histoire. En effet, certains des organisateurs de ce 7^e Critérium sont issus de la délégation départementale de Vendée et pratiquent activement le jeu du palet sur planche de bois et plaque de plomb. De même l'organisation locale est effectuée par la CDSMR22, ce qui explique la présence des panneaux explicatifs sur les jeux bretons.

Les jeux sont installés en extérieur, sur les terrains d'un stade (une partie avec de la pelouse et une partie avec du sable). Ils sont répartis en fonction des revêtements du terrain qui leur conviennent. D'autres jeux sont présentés en intérieur, dans le gymnase adjacent. Il s'agit de la lutte bretonne (le Gouren), des jeux de billes et certains jeux normands.

2.2.2/ Les lieux de l'événement

Le Critérium se déroulait sur le nouveau complexe sportif de Lannion à quelques kilomètres du centre ville, autour d'un stade et d'un gymnase.

Notre présence à cet événement a été largement sollicitée par les organisateurs qui y voyaient l'opportunité d'une collaboration et d'une reconnaissance institutionnelle et scientifique. Nous avons été accueillis le samedi 7 juin au matin par les membres du comité d'organisation. La plupart des animateurs sont venus présenter les jeux qu'ils soutiennent. Ils sont membres de la FNSMR. Les rares autres qui se sont déplacés pour l'occasion (comme la fédération JeuxradiNormandie¹³ par exemple) sont défrayés par la FNSMR. Il s'agit d'animateurs qui travaillent autour des jeux traditionnels et qui les font découvrir au grand public.

Après un rapide tour d'horizon du site, nous sommes invités à participer à la réunion de présentation des participants, animateurs des différents stands de jeux. Chaque membre se présente aux autres et résume rapidement les actions qu'il mène au sein

¹³ Jean-Philippe Joly, le président de cette fédération de jeux normands a rédigé onze fiches de notre inventaire.

de la FNSMR ou de son centre départemental affilié. Nous avons été présentés comme partenaires scientifiques effectuant une étude sur les jeux traditionnels.

Un des acteurs nous présente la première édition à venir du festival « Les Terres de Jim » qui s'est déroulé ensuite du 4 au 7 septembre 2014 à Saint-Jean-d'Illac (Gironde). Il s'agit d'un festival qui présente les métiers du « monde agricole », des jeux et la gastronomie locale. Les membres de la FNSMR pensent en effet que les jeux traditionnels, pour être porteurs et attirer plus de monde, doivent être associés à d'autres événements, notamment des événements qui mettent en valeur le terroir.

Cette notion de terroir est présente dans l'esprit des acteurs notamment au travers du terme « traditionnel ». En pratique, cela se traduit également par la présence à Lannion de quelques stands qui vendent du miel breton et de l'hydromel ou encore des livres en breton et en gallo, autre langue régionale parlée dans la partie est de la Bretagne alors que le breton est surtout parlé dans l'ouest de cette région. La langue est fortement associée aux jeux traditionnels. De nombreux noms de jeux et leur vocabulaire sont issus du langage vernaculaire. Nous reviendrons sur ce point plus tard.

L'enquête a été l'occasion de découvrir les jeux, de prendre des photos, des extraits sonores et de courtes vidéos de certains jeux afin d'illustrer certaines des fiches qui sont en ligne sur le carnet de recherche. Nous avons pu recueillir de la documentation sur certaines associations présentes, affiliées à la FNSMR. Nous avons également récolté quelques règles de jeux ainsi que le bilan et le dossier de presse du palet gascon. Le week-end a été consacré aux observations, à la passation d'entretiens et la découverte de jeux traditionnels.

2.2.3/ Les entretiens

Après observations et questionnements préliminaires, nous avons procédé à la passation de sept entretiens semi-directifs. Ils ont été enregistrés afin d'être déposés dans les archives de la phonothèque de la MMSH. De ce fait, nous avons fait signer

des « contrats d'utilisation et de diffusion » des bandes sonores aux participants interrogés. Comme dans toute enquête avec appareil enregistreur, nous avons été confrontés aux limites des entretiens enregistrés : certaines personnes n'ont pas voulu aborder des sujets perçus comme délicats (notamment des problèmes de concurrence avec la FALSAB ou encore une gêne à propos de la symbolique sexuelle d'un jeu). Certaines informations nous ont été données seulement lorsque l'entretien était terminé, de manière informelle.

Les personnes interrogées ont été les suivantes :

- Jean-Philippe Simon, agent de développement pour le comité des jeux sportifs traditionnels de Vendée. Il est l'un des organisateurs de ce 7^e Critérium.
- Philippe Nestour, association Skolig ar C'hoarioù dans le Morbihan. Il propose des animations autour des jeux traditionnels, des expositions ou encore la location de jeux.
- Serge Falezan, membre du CDSMR 22 et organisateur sur place qui recevait les membres de la FNSMR à Lannion. Il est président de l'Association des jeux sportifs traditionnels des Côtes d'Armor « C'hoarioù Treger ».
- Alain Lasserre qui travaille à la promotion des jeux traditionnels du Gers. Il présentait ici le palet gascon.
- Jean L'Hospitalier, créateur d'un nouveau jeu appelé le poqkoat qu'il vend. Il participe à beaucoup de salons pour promouvoir son jeu.
- Joël Leterme, président de l'association Jeux Traditionnels de Pays (Ille-et-Vilaine).
- Thierry Sellier, un de nos contacts lors de la rédaction des fiches d'inventaire¹⁴. Il est Président de l'union pour la culture picarde « Tertous ».

Toutes ces personnes sont des membres de la FNSMR. Ces entretiens ont duré entre 20 et 40 minutes environ. Nous avons rencontré des problèmes dus à l'environnement dans lequel la passation des entretiens a été effectuée. En effet,

¹⁴ Il nous a aidés à élaborer les fiches de la longue paume du Santerre, du ballon au poing d'Amiens et de la balle au tamis de Tour-en-Vimeu.

nous étions en extérieur, près des stands des participants interrogés. La musique d'ambiance (musique bretonne ou variété française) et les joueurs de biniou (cornemuse bretonne) invités pour l'occasion créaient des bruits parasites qui ont altéré la qualité des enregistrements. De même le peu de temps disponible des participants qui devaient tenir leurs stands a souvent écourté la durée des entretiens, même s'ils revenaient souvent par la suite pour nous donner des précisions ou des compléments d'information. De ce fait, beaucoup d'informations ont été obtenues hors temps d'enregistrement, lors de discussions (repas, temps de trajets, observations, etc.) car les personnes interrogées étaient très désireuses de parler des jeux qu'elles représentent et des actions qu'elles mènent pour la promotion des jeux traditionnels.

Les entretiens nous permettent de comprendre les enjeux qui regroupent les participants et les objectifs de la FNSMR. Nous avons aussi demandé aux participants comment ils ont découvert l'univers des jeux traditionnels.

Certains éléments communs ressortent des entretiens réalisés. Les jeux présentés lors de l'événement ont été sélectionnés suivant plusieurs critères : la facilité des règles, leur adaptabilité à tous les publics, leur popularité auprès du public et la disponibilité des animateurs. La FNSMR a aussi un but commercial afin de développer et de diffuser les jeux. C'est dans ce but que la fédération a créé des malles pédagogiques disponibles pour les animateurs qui souhaiteraient présenter les jeux. La FNSMR reçoit des demandes des écoles, des centres de loisirs, des maisons de retraite, mais aussi des comités d'entreprise. Il s'agit surtout de jeux d'adresse qui ne nécessitent pas une activité physique intense mais qui renforcent la sociabilité et la convivialité. « *Il n'y a pas de compétition. C'est pour faire découvrir les jeux de la région et d'autres régions. C'est pour passer un moment agréable* » (Philippe, animateur de Gouren). Pour les entreprises, les jeux sont un moyen de mettre les employés en relation, de les faire se rencontrer et de partager un moment de détente.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui découlent de l'aménagement des rythmes scolaires et les kermesses permettent aussi aux formateurs d'aller dans les écoles et d'initier les enfants à certains jeux. Ce sont aussi des moyens éducatifs : « *La réception par les enfants est constructive. Ce sont des jeux de plein air, il faut de l'adresse et ils donnent des positions de vie. Parce qu'on explique les règles de vie à travers les jeux* ».

Les retraités font aussi partie d'un public important car ils cherchent parfois à aménager le temps libre laissé par le travail par des pratiques nouvelles : « *A l'âge de la retraite, ils cherchent une occupation locale. Ils se retrouvent autour d'un terrain de boules* ».

La FNSMR qui produit des mallettes éducatives et qui propose des formations professionnalisantes a aussi pour but d'uniformiser les règles des jeux. Elles sont réactualisées tous les dix ans. Les règles ne sont pour autant pas figées puisqu'elles peuvent être adaptées en fonction des publics. Le Critérium ainsi que les autres événements mis en place par la FNSMR ont une vocation promotionnelle. « *Le but du critérium est de rencontrer des personnes qui travaillent autour des jeux, pour avoir un échange. C'est pour être plus soudés ; et chacun dans son secteur défend son jeu, mais c'est dur... Il faut s'allier pour se faire connaître. Il faut partager et fédérer pour intéresser et toucher plus de gens* » (Jean-Philippe Simon). Pourtant l'engouement pour le local et la mode des produits du terroir permet aux jeux de se diffuser. C'est pour cela notamment que les organisateurs pensent qu'il ne faut pas faire de festivals indépendants mais qu'il faut se greffer sur d'autres événements comme par exemple le festival agricole « Les Terres de Jim ». En effet, ces manifestations réunissent des curieux qui cherchent à découvrir des pratiques et des produits locaux. Elles sont donc pensées comme un « *avenir pour les jeux traditionnels* » (Jean-Philippe Simon).

L'affiliation aux sports permet aussi d'obtenir plus de fonds pour le développement et la promotion, notamment pour solliciter des demandes de subventions auprès du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Un des participants nous explique

d'ailleurs que la convivialité fait aussi partie du sport : « *il y a la troisième mi-temps* ». Nous voyons donc que les jeux traditionnels ont du mal à faire mouche seuls et qu'ils ont besoin d'être rapprochés d'autres pratiques afin d'attirer des visiteurs. De même, nous avons remarqué au cours de ce week-end que le public extérieur est peu présent. Ce sont surtout les participants qui découvrent les jeux de leurs collègues. Ils se connaissent tous bien puisque les critères sont aussi l'occasion de réunir les membres affiliés à la FNSMR pour l'assemblée générale de la fédération. « *On a du mal à faire bouger les gens pour venir voir les jeux. C'est un circuit fermé... [...] Ceux qui peuvent promouvoir les jeux comme la télé et les médias viennent quand on lance un jeu, puis ils oublient* » (Alain Lasserre). « *Il manquait du monde... mais il y a des jeunes du coin qui sont venus voir quand même, ça fait plaisir* » (Serge Falezan).

Parallèlement au discours parfois pessimiste quant à la popularité des jeux auprès du grand public, discours que nous avons relevé chez plusieurs acteurs des jeux traditionnels, le discours des politiciens est moins alarmiste. Ainsi, le maire de Lannion lors de son discours d'ouverture explique que cet événement permet une « *redécouverte des jeux qui étaient connus il y a 50 ans* ». Pour lui, « l'engouement pour les jeux est très fort » car les jeux « *sont tournés vers le passé. Avant, les jeux étaient des défis pour montrer sa force, son adresse son habileté* ». Aujourd'hui, ils sont un moyen de se retrouver ensemble. Les jeux traditionnels sont aussi un moyen de valorisation du local. C'est en cette qualité que pour Serge Falezan, notre hôte lannionais, les jeux et notamment les jeux bretons « *permettent de fédérer les gens* » et en leur qualité de vecteur de patrimoine local, ils « *méritent d'avoir leur place au patrimoine mondial de l'humanité* ». En effet, selon lui comme d'après d'autres personnes interrogées, les jeux peuvent se décrire en trois mots : « *convivialité, amitié et partage* ». L'accès aux jeux et aux sports « pour tous » (maître mot de la FNSMR) est perçu comme une découverte d'un lien social fort.

Les participants rassemblés au cours de cette manifestation avaient la volonté de faire partager les jeux traditionnels et la culture locale dont ils découlent. Ils sont parfois ancrés dans l'imaginaire collectif mais une grande majorité d'entre eux n'est

pas connue. C'est pour cette reconnaissance et cette valorisation qu'œuvrent les différentes associations présentes ici. Un informateur nous explique que les jeux appelés traditionnels suscitent à la fois des *a priori* et de l'intérêt. Pour certaines personnes, il s'agit de découvrir par ce biais des traditions anciennes, voire perdues. C'est cette mouvance folkloriste qui permet aussi d'attirer du public. Pourtant, « *les jeux ne sont pas figés et évoluent. Il y a des jeux récents qui sont traditionnels* » dans le sens où il s'agit de réadaptations d'anciens jeux remis au goût du jour.

Un des problèmes majeurs de la valorisation et de la diffusion des jeux traditionnels vient de la géographie étendue des diverses pratiques. De manière générale, les associations locales regroupent certains jeux (parfois un seul) sans savoir s'ils sont pratiqués ailleurs sur le territoire national. D'après certains informateurs, l'idéal serait « *une mutualisation des fiches des jeux* » afin de pouvoir se regrouper et se rencontrer. Mais ceci supposerait que les associations (souvent des petites structures) puissent faire des fiches de leurs jeux et sachent à qui les transmettre. Le carnet de recherche apparaît alors comme une plateforme où les pratiquants peuvent prendre connaissance des jeux déjà inventoriés. C'est un des aspects de la restitution qui nous intéresse ici. En effet, le carnet de recherche est pensé par certains pratiquants comme une base de données fiable et disponible. Le carnet de recherche est vu comme un moyen pour les petites structures de prendre contact entre elles et de se rapprocher les unes des autres. Cette coordination est déjà possible via la FNSMR mais à une échelle moindre de ce que pourrait être le carnet de recherche. De plus, le carnet ajoute une caution scientifique car il est élaboré à la fois par les chercheurs et les pratiquants. Notre travail est aussi perçu comme un moyen de collecter et de conserver des jeux et de consigner les éléments culturels qui les sous-tendent. Les participants souhaitent partir de ces bases afin de remettre les jeux au goût du jour, d'améliorer les règles pour des raisons pratiques ou pour une meilleure accessibilité aux publics. Pour plusieurs personnes interrogées, les jeux traditionnels, tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui, sont l'évolution et l'adaptation de jeux anciens. La mise en réseau permet aussi de soulever les parentés entre les jeux et de relever les points communs entre certaines pratiques. Comme nous l'avons vu grâce à

l'inventaire, cela permet de voir comment une pratique a évolué à un endroit donné et comment elle s'est adaptée au territoire. Les jeux montrent une unité territoriale.

Les jeux rendent aussi compte des évolutions de la société comme par exemple la transformation des jeux d'argent lors de leur interdiction. « *On a créé de nouvelles règles pour coller aux jeux d'argent sans argent* » (Alain Lasserre). Les évolutions des jeux montrent qu'il s'agit aussi d'une continuité. « *Le jeu est universel, il change en fonction de là où il est pratiqué. Il y a une notion identitaire qui relève de la socialisation et du caractère populaire selon le lieu* » (Joël Leterme). Il s'agit également d'un moyen de transmettre des connaissances sur les jeux qui sont parfois peu visibles comme le soulignent plusieurs participants interrogés. Voire, la diffusion des jeux peut aussi éclairer sur les migrations au sein d'un territoire car les migrants amènent avec eux leurs pratiques culturelles et donc leurs jeux. C'est le cas par exemple pour la pétanque qui, importée par une communauté française, est l'objet de manifestations importantes. Elle sera par exemple célébrée les 11 et 12 octobre 2014 lors de *l'International of New-York Petanque Tournament in Brooklyn* pour ne citer qu'un seul cas bien étudié par Valérie Feschet à l'IDEMEC. Les jeux sont aussi un prétexte pour se rencontrer, c'est aussi dans ce sens qu'ils engendrent de la sociabilité. Ils permettent aussi de réunir plusieurs générations car les plus anciens enseignent aux plus jeunes et se retrouvent dans le partage d'une même pratique.

La FNSMR a donc une vocation pédagogique. Les membres travaillent ensemble afin que les règles ne soient pas trop strictes ni trop figées et afin que les jeux puissent être adoptés par un grand nombre d'individus et qu'ils puissent se propager.

Les jeux véhiculent aussi des qualités humaines, « *ils transmettent un message* ». Ce message est aussi culturel car les jeux sont souvent fortement liés aux dialectes locaux d'où ils proviennent. Certains y voient du mépris. Celui-ci vient de personnes qui pensent les jeux traditionnels comme passésistes. Souvent c'est un jeu plus populaire qui permet de valoriser d'autres jeux moins connus. « *La relance des années 1980 a fait une bonne promotion qui a attiré les gens. Les jeux se sont alors*

modifiés, ils se sont adaptés. [...] Il faut se renouveler pour un nouveau souffle et qu'ils soient dynamisés ».

La FNSMR a récemment affiché « *une volonté de mise en commun du travail de chacun pour les jeux sportifs. Elle réunit des personnes avec une démarche équivalente* ». La valorisation des jeux faite à travers la FNSMR a un impact important. « *Il y a des retombées médiatiques et dans l'administration, ça donne du crédit* ». En effet, les gens sont souvent « *surpris que les jeux régionaux méritent de l'attention car ce sont des jeux populaires donc il y a l'idée qu'ils ne méritent pas forcément d'être pris en compte* ».

Notre présence à cet événement a donc été la bienvenue car pour certains, nous avons le pouvoir de promouvoir les jeux et d'aider les membres de la FNSMR à faire connaître et donner du crédit à leurs pratiques. En effet, cette enquête montre bien que notre travail sur l'inventaire des jeux traditionnels est perçu comme un moyen de promotion. Il s'agit d'un moyen de mettre en lumière des jeux méconnus et au travers de ces pratiques de faire connaître une localité, une région, une langue, une culture. Les participants utilisent la restitution de l'inventaire qui est faite à travers le carnet de recherche pour promouvoir leurs pratiques et pour faire connaître, voire reconnaître leurs jeux auprès d'instances médiatiques ou institutionnelles qui pourront les aider dans leur développement. Ainsi, nous pouvons voir que notre travail est parfois instrumentalisé ou sollicité pour promouvoir un jeu et justifier de son intérêt.

Grâce à cette enquête, nous avons été directement confrontés au problème de la restitution des données d'enquête et aux retombées qu'elle peut engendrer. La restitution au grand public a soulevé des questions d'ordre pratique et méthodologique, notamment les questions de l'usage social qui peut être fait des données collectées lors de leur utilisation en dehors de la scène scientifique. Ces interrogations sont liées au fait que l'inventaire porte sur des éléments patrimoniaux, éléments qui sont souvent utilisés par les localités et leurs communautés comme des moyens de valorisation identitaire et locale. Du fait même des spécificités de

l'utilisation des éléments patrimoniaux dans la société française (revendications identitaires, culturelles locales ou régionales), la diffusion doit être réfléchie et maîtrisée tant que possible. Pour ce faire, nous avons un droit de regard sur ce qui est diffusé sur notre travail (nous avons corrigé plusieurs fois le texte de présentation de notre groupe de recherche qui apparaît dans le livret publié par la FNSMR). Le texte n'est toujours pas parfait, mais il est plus neutre qu'au départ et du côté de la FNSMR, il est aussi juste pour eux de valoriser leur travail en montrant notre intérêt pour leurs actions. Notre posture face à cela consiste à leur dire que nous ne prenons pas parti pour les uns plutôt que pour les autres et que nous n'avons aucun financement à disposition, que nous sommes de simples observateurs extérieurs et qui plus est non-pratiquants.

Nous nous réservons aussi le droit d'arrêter une collaboration, si nous sentons que notre travail est instrumentalisé. Nous pouvons ne pas cautionner certaines actions et nous en éloigner, mais nous ne pouvons pas empêcher les pratiquants d'utiliser les résultats du carnet de recherche.

Certains acteurs pensent à tort que nous avons un pouvoir d'influence sur des décisions de promotion et de reconnaissance d'une pratique. Pourtant, nous n'avons pas de vocation militante. Nous sommes là dans un premier temps pour observer et pour comprendre les enjeux autour du patrimoine culturel immatériel au sein des communautés.

De même il faut parfois rappeler à certains participants (bien que ce ne fût pas le cas ici) que nous ne sommes pas les porte-parole pour la valorisation d'un jeu plutôt qu'un autre. Même si grâce à la constitution de la fiche inventaire, l'inventaire participe à la connaissance et la diffusion de certains jeux. L'inventaire peut alors être pris par les participants comme un outil de valorisation de leur pratique. Pourtant, les jeux inventoriés dans le cas présent ont été sélectionnés suivant des choix arbitraires (pratiques et contacts portés à notre connaissance, zone géographique concernée dans ce premier inventaire, temps disponible pour l'enquête) et non d'après d'hypothétiques jugements de valeur portant sur « l'intérêt

supposé » d'un jeu plutôt que d'un autre. C'est aussi pour cela qu'il est nécessaire de réinscrire ce travail auprès des participants et dans une scientificité, afin d'en faire mieux comprendre les objectifs.

Durant ce critérium, les participants étaient contents et curieux de découvrir des jeux qu'ils ne connaissaient pas. Les compétiteurs du critérium viennent de divers endroits de France. Ce sont des membres de la FNSMR. Parmi ces groupes, nous rencontrons des compétiteurs malvoyants ou non-voyants. Ils sont accompagnés de leur animateur qui leur donne les consignes pour viser les quilles, lancer un palet ou encore se positionner pour le tir à la corde. L'ajout d'un animateur et de sons leur permet de jouer également. Par exemple : une personne placée derrière la quille à abattre frappe dans ses mains afin de signaler la position de la quille. Le joueur se fie au son et lance la boule ou le maillet dans cette direction. Le groupe de personnes handicapées dont nous venons de parler fait partie d'un club de joueurs de jeux traditionnels. La FNSMR revendique cette ouverture à tous, quels que soient les handicaps. Il apparaît ici que cela fonctionne. Le but des participants est essentiellement de faire découvrir les jeux traditionnels et de les promouvoir pour leur survivance.

2.2.4/ Le cas du poqkoat

En parallèle, certaines personnes nouvellement membres de la FNSMR ou invitées adoptent des postures différentes. En effet, elles ont pour but de faire découvrir leurs jeux afin de les vendre. Il s'agit de personnes qui souhaiteraient vivre du commerce de jeux traditionnels. Elles les font découvrir et les vendent aussi. Nous retrouvons ceux qui réactualisent les jeux anciens (comme les jeux de plateau normands par exemple) et ceux qui créent de nouveaux jeux qu'ils présentent comme « traditionnels ». Le poqkoat rentre dans cette dernière catégorie. Il s'agit d'un jeu de palets. Il est inspiré de plusieurs jeux existants ou disparus. En ce sens le poqkoat peut être vu comme une modernisation ou une adaptation de jeux existants ou ayant existé.

Nous avons rencontré son créateur, Jean L'Hospitalier. Dans son enfance, il jouait lui-même au palet. Il s'est remis à le pratiquer à l'âge de la retraite. Cela lui a permis de redécouvrir ce jeu et d'en « voir l'aspect stratégique ». Après avoir mené des enquêtes et après avoir fait plusieurs recherches, il a décidé de créer le poqkoat à partir de « trois jeux disparus à cause d'une évolution de la société. On jouait dans les campagnes, le dimanche, après la messe ». Le poqkoat est l'évolution du mélange de la galoche bigoudène, de la galoche de Landerneau et de la butte du pays de Caux. Il s'agit donc d'un jeu où l'on lance des palets près d'un bâton (la galoche) qui est disposée debout sur un terrain sablonneux. Sur la galoche, on dispose une pièce métallique qui va venir changer les règles et modifier le comptage des points selon sa position par rapport au palet ou au bâton. Le jeu possède une multitude de règles qui en fait un jeu stratégique et accessible à tous. Si de prime abord ce jeu paraît compliqué, quelques minutes de pratique permettent de reconnaître les différentes figures et d'établir des stratégies de jeu. Il peut se jouer un contre un ou en équipes.

Au cours de son développement, le jeu a été testé en famille. La période de test et de standardisation a duré environ deux ans. Une fois le prototype effectué, il a fallu trouver un fondeur capable de créer un moule pour les six palets. La galoche est un morceau de bois peint de deux bandes rouges tourné par un ébéniste qui confectionne également la boîte de rangement du jeu. Les difficultés du développement de ce jeu, outre la période de conception, sont venues du problème à trouver un moule adéquat pour confectionner des palets qui ne soient pas trop lourds, aérodynamiques et surtout d'un faible coût de fabrication. Les palets sont plus petits que ceux des autres jeux de palets et pèsent 450 grammes afin de pouvoir être manipulés aussi par des enfants. Il a fallu ensuite trouver des distributeurs et créer un emballage adéquat pour les rayonnages (peu de place mais solide et visible). Le jeu est aujourd'hui vendu en supermarché en Bretagne, dans quelques magasins Leclerc et U. On peut parfois le trouver dans des magasins de jeux et de sports de cette région au prix de 80 €. Jean L'Hospitalier participe aussi à divers salons et fait des démonstrations dans les écoles locales pour le promouvoir et

le vendre (70 €). Lors de la première fabrication, le jeu a été tiré à 50 exemplaires. Il a ensuite été re-fabriqués à 250 exemplaires.

Le créateur de ce jeu nous avait contactés lors de la création du carnet de recherche afin que nous établissions une fiche d'inventaire sur le poqkoat. Il en espérait une promotion et une valorisation de son jeu. Cependant, ce jeu ne correspondait pas aux critères requis pour faire partie de notre inventaire, car il est trop récent pour être transmis de génération en génération. Il s'est affilié récemment à la FNSMR afin de développer son jeu et de le faire connaître. Son entrée dans la Fédération a créé un débat, certains estimant qu'il ne s'agit pas d'un jeu traditionnel alors que pour d'autres, il s'agit de l'évolution d'autres jeux disparus et adaptés au goût du jour, ce qui le rend traditionnel. Pour ces derniers, c'est justement cette démarche qui est à la base du jeu traditionnel.

Nous voyons donc que les postures des acteurs en présence sont similaires. Ils sont mus par la volonté de faire découvrir les jeux traditionnels au public, les valoriser et les transmettre. Certains souhaiteraient aussi les vendre mais l'heure est surtout à la communication et aux tentatives de médiatisation. Dans ce but, le Critérium a été couvert par la presse locale. Deux pages du journal *Le Télégramme* (édition Lannion-Paimpol du lundi 9 juin 2014) sont consacrées à l'événement. Il s'agit de photographies légendées. L'ajout du championnat de tir à la corde, aux côtés du Critérium, a permis de réunir plus de monde. Cet événement a constitué un moment fort du week-end. Le public s'est largement déplacé pour y assister.

2.2.5/ Le livret édité par la FNSMR

Jean-Philippe Simon (chargé de mission pour la FNSMR) s'occupe également de réunir la documentation sur les jeux représentés par la FNSMR. C'est lui qui s'occupe de la confection du livret pédagogique à destination des écoles et des institutions qui peuvent proposer la pratique de ces jeux.

L'ouvrage présente l'histoire de la fédération ainsi que ces objectifs. Il liste 21 jeux et propose des méthodes d'enseignement et d'arbitrage. Il a pour but de favoriser l'animation et la formation de personnes pour la promotion de ces jeux. L'objectif est aussi de former des spécialistes.

Le livret de la FNSMR intitulé « La pratique des jeux sportifs traditionnels : des racines pour vivre ensemble aujourd'hui. Guide à l'usage des intervenants de l'école aux associations » est une synthèse de 32 pages d'une première version de 130 pages. La taille de l'ouvrage a été réduite afin de minimiser les coûts d'impression et son prix de vente. La présentation de notre groupe de travail et du carnet de recherche a été intégrée au livret, ce qui constitue un exemple probant de la participation des communautés à la restitution de notre inventaire, puisque les adhérents de la FNSMR peuvent grâce à cette présentation poster des commentaires sur notre carnet de recherche.

Dans la première version, les règles des jeux et les manières de les adapter aux différents handicaps étaient présentées. En effet, un des buts de la FNSMR est d'ouvrir les jeux « à tous » et donc aussi aux handicaps, comme nous l'avons signalé un peu plus haut. Cette ouverture est perçue comme un moyen de faire vivre et de propager les jeux traditionnels parfois imaginés comme en « voie de disparition ». Certains jeux sont d'ailleurs proposés dans des centres de rééducation. Le mot d'ordre de la FNSMR est de proposer des « sports pour tous ». Les règles sont modifiées en conséquence.

Le livret imprimé en juin 2014 (pour le Critérium), disponible auprès de la FNSMR, est en vente au prix de 5 €. Il est édité avec le concours de la Région Pays de la Loire et de sa Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

A l'issue de cette rencontre plusieurs personnes nous ont proposé de remplir des fiches d'inventaire. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en mesure de récolter les fiches des jeux suivants (soit 19 fiches supplémentaires) :

- le lever de la perche (breton)
- le lever de l'essieu (breton)
- le lever de la civière (breton)
- le lancer du poids avec élan (breton)
- le baquet russe (breton)
- le tir du bâton par le bâton (évolution du jeu du crapaud - breton)
- le lever du sac de sable (breton)
- les quilles du Trégor (breton)
- le « stouf » (breton)
- le trou du chat ou patigo (breton)
- les boules suspendues (breton)
- la boule sur billot (breton)
- la décapitation du coq (breton)
- le jeu de la grenouille (breton)
- la soule (picard)
- le palet sur planche de plomb (vendéen)
- le palet sur planche de bois (vendéen)
- le palet gascon (gersois)
- les quilles au maillet (gersois)
- le rampeau de l'Esterac (gersois)

Si plusieurs de ces fiches sont en cours de rédaction, il nous faudra re-solliciter leur auteurs afin de leur rappeler que nous comptons sur eux pour nous aider à amplifier l'inventaire des jeux traditionnels. Les fiches de jeux bretons collectées par ce biais ne sont pas effectuées avec le concours de la FALSAB. En effet, certaines personnes souhaitent se placer en marge de cette fédération, la considérant trop rigide et passéiste. Il apparaît dans les discours de certains responsables de la FNSMR que les enjeux de la FALSAB sont plus d'ordre politique que tournés vers la valorisation des jeux dits traditionnels. Bien sûr, cela est à relativiser et à mettre en relation avec les jugements négatifs portés par la FALSAB sur la FNSMR.

Durant ce week-end d'enquête à Lannion, il nous a également été proposé par certains participants qui collectent des informations, des objets et de l'iconographie sur les jeux de nous prêter ces fonds. Ces participants sont prêts à les mettre à notre disposition si nous avons besoin de pièces pour compléter une exposition que nous monterions éventuellement. Ces objets pourraient peut-être nous être utiles si nous envisageons une exposition sur les jeux traditionnels dans le futur, au MUCEM ou ailleurs.

2.3/ Le « 7^e festival des sports traditionnels » de la Région Languedoc-Roussillon à Gruissan (Aude)

Le festival itinérant « Total Festum » est organisé chaque année par la Région Languedoc-Roussillon. Il a pour but de valoriser les cultures occitanes et catalanes à travers diverses animations. Ce festival nous a particulièrement intéressés à l'occasion de sa dernière étape qui s'est tenue à Gruissan (Aude), le 5 juillet 2014, avec le « 7^e festival des sports traditionnels »¹⁵.

A cette occasion, le CIRDOC (Centre InterRégional de Développement de l'OCcitan) a pris contact avec nous. Basé à Béziers, le CIRDOC emploie 13 personnes et 4 d'entre elles s'occupent de la diffusion numérique et de l'exposition. Les membres du CIRDOC chargés de la valorisation et de la diffusion de la culture occitane nous ont demandé notre accord pour l'utilisation des ressources d'inventaire mises en ligne sur le carnet de recherche. Ils nous ont également demandé conseil afin de monter une exposition sur quelques jeux traditionnels locaux. Plusieurs panneaux, quelques objets et deux bornes multimédias composent cette exposition. C'est en cette qualité de conseil et de partenaires que nous nous sommes rendus à Gruissan. Nous en avons profité pour collaborer avec eux afin qu'ils nous aident dans la passation de questionnaires. Ceux-ci vont accompagner l'itinérance de l'exposition afin de relever

¹⁵ Voir en annexe 6 les documents collectés en enquête.

les réactions des visiteurs. Ils nous seront ensuite transmis afin que nous puissions les étudier.

Cinq panneaux, composés de photographies anciennes (début du XX^e siècle) et de textes explicatifs présentent les jeux suivants :

- la balle au tambourin*
- les joutes languedociennes*
- la course camarguaise
- les quilles de huit
- la pétanque*

Les bornes multimédias présentent de courts films ainsi que des bandes sonores sur les jeux présentés.

L'iconographie de cette exposition historique est issue des fonds documentaires du CIRDOC. Il s'agit de photographies ou de films qui leur ont été déposés pour conservation. Les auteurs de l'exposition se sont appuyés sur les fiches d'inventaires que nous avons effectuées pour les textes qui accompagnent les clichés. Les panneaux sont démontables et facilement transportables afin de faciliter l'itinérance de l'exposition qui a été réservée par la Maison régionale des sports de Montpellier où elle a été présentée ensuite pendant tout l'été 2014.

En parallèle de cette exposition, qui tient dans une salle, des jeux sont présentés en extérieur. A l'occasion de « Total Festum », des joutes languedociennes sont effectuées sur le canal de Gruissan. Des courses camarguaises se déroulent dans des arènes démontables amenées par les pratiquants.

Nous y retrouvons aussi une démonstration de quilles de huit et de balle au tambourin. Des professionnels font également des démonstrations de lutte. La lutte, le tambourin et les quilles sont ouverts au public, permettant ainsi aux gens de tout âge de découvrir et de s'essayer à ces jeux.

A Gruissan, l'association de tambourin proposait également la découverte du « tambeach » (jeu de tambourin sur plage), évolution moderne de ce jeu traditionnel.

Les joutes et la course camarguaise sont les jeux qui ont rassemblé le plus de spectateurs car ils étaient programmés à certaines heures bien définies sur le programme mais aussi car ils sont les plus spectaculaires. La télévision locale est d'ailleurs venue filmer ces démonstrations.

Tous ces jeux étaient présentés par un « commentateur-animateur » qui connaît bien la région même s'il connaît peu la pratique de ces différents jeux. Mais pour lui, le plus important est d'avoir une bonne connaissance du lieu avant tout afin de pouvoir faire ce travail de présentation. Nous notons donc que la relation entre territoire (ou terroir comme cela est parfois mentionné dans les discours) et jeu est primordiale dans la compréhension de la pratique mais aussi dans sa légitimation. Ainsi, ces jeux perdureraient car ils sont locaux et qu'ils transmettent un patrimoine local. C'est ce qui justifie selon certains discours le fait que ces jeux rencontrent un tel succès, notamment à l'heure actuelle où nous sommes confrontés à un regain des régionalismes et à un engouement pour le local.

Le Comité Régional Olympique et Sportif ainsi que la Région Languedoc-Roussillon étaient représentés sur des stands et distribuaient des t-shirts, des manchons gonflables (deux boudins gonflés d'air, qui tapés l'un contre l'autre produisent des claquements), des badges et des autocollants publicitaires.

D'autres stands commerciaux vendaient des produits régionaux comme des livres sur les traditions locales, sur la langue d'Oc, des CD de musique locale, des porte-clefs, etc.

Une radio occitane locale, Radio Lengadoc, couvrait l'événement et interviewait différents acteurs. Certaines interviews étaient exécutées en langue occitane. Nous

avons répondu aux questions de l'animateur et présenté notre travail sur les jeux traditionnels. Le vernissage de l'exposition a permis de réunir différents politiciens locaux qui soutiennent le projet de valorisation de la culture occitane. Ils ont d'ailleurs participé au défilé « des animaux totémiques du Languedoc et les géants de Catalogne », ce qui rejoint la valorisation du patrimoine culturel immatériel à travers l'exemple des « Géants et dragons d'Europe occidentale ». Après un discours et une présentation du coffret composé de 5 dvd consacré aux jeux traditionnels confectionné par le CIRDOC (réalisé par la Fédération des Radios Non Commerciales du Languedoc-Roussillon, non-commercialisé), il a été proposé aux visiteurs une démonstration de sardane (danse catalane) et une pyramide humaine exécutée par un groupe de professionnels de tous âges. Puis une démonstration de voltige aérienne d'une dizaine de minutes a été proposée dans le ciel gruissanais. Un pot de l'amitié a ensuite été offert au public, avec des huîtres de Gruissan accompagnées de vin blanc local. Un repas réunissant plusieurs centaines de personnes et un concert de musique occitane clôturaient les festivités.

Ici comme en Bretagne nous pouvons noter que langue et jeu, ou sport dit « traditionnel » sont largement liés. En effet, ces pratiques sont la marque d'un espace géographique, d'une localité. C'est ce lien entre jeu/sport et langue locale qui inscrit ces pratiques dans le domaine du traditionnel. Outre véhiculer une sociabilité, elles transmettent le local, son histoire, sa géographie, ses frontières, les liens avec les groupes alentours, etc.

Toutes les pratiques festives observées sont donc l'occasion de présenter les jeux mais aussi leur enracinement dans un territoire, notamment au travers de la langue comme c'est le cas à Lannion et à Gruissan. De même pour Cannes, les jeux de société, les jeux de réflexion, les jeux de cartes ou encore les jeux « du monde » représentent certaines caractéristiques de la ville ancrées depuis plus d'un siècle : des activités pour les personnes oisives mais aussi un lieu de mixité où se rencontrent des personnes du monde entier au gré des différentes manifestations proposées par la municipalité.

Les différentes enquêtes menées permettent finalement de rajouter une dimension humaine non négligeable à la question centrale de notre recherche. La participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ne saurait se limiter à des réactions sous la forme de visites en ligne et de commentaires postés sur Internet. Sur le terrain, les communautés se saisissent de l'inventaire réalisé et s'en servent pour revisiter leurs pratiques. En étant diffusées par les acteurs des jeux traditionnels, les fiches d'inventaires informent la pratique et contribuent à la faire évoluer. Ce processus implique une collaboration accrue entre chercheurs et pratiquants autour du patrimoine culturel immatériel.

Chapitre 3

Partenariats et actions de valorisation de la recherche

Dans les chapitres précédents nous avons rendu compte du travail lié à la maintenance de notre carnet de recherche, puis des enquêtes réalisées sur le terrain pour étudier la participation des communautés à la restitution de notre inventaire. Dans les deux cas il s'agissait aussi de susciter la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Les commentaires et la fréquentation du carnet de recherche témoignent de cette participation. Grâce aux enquêtes, nous avons pu demander à des représentants des communautés de s'exprimer à ce sujet. Mais le quotidien de la recherche se nourrit aussi d'autres actions dont il convient à présent de rendre compte. Ce chapitre est l'occasion d'évoquer un ensemble de partenariats noués pour mieux permettre aux communautés de participer. Il permet aussi de faire le point sur quelques unes des opérations que nous avons menées pour valoriser notre travail.

3.1/ Collecte de nouvelles fiches

Tout en enquêtant sur la participation des communautés à la restitution de l'inventaire réalisé, nous avons poursuivi la collecte de nouvelles fiches d'inventaire. Ce travail se poursuit aujourd'hui encore. Au tout début de l'année 2014, il a débuté par la finalisation des dernières fiches du corpus, retravaillées et mise en ligne. Il y a eu notamment un rajout de plusieurs fiches concernant des jeux de la région Aquitaine, grâce à l'aimable autorisation de Patricia Heiniger-Casteret et du laboratoire ITEM de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui s'occupent de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en Aquitaine. A la mi-janvier 2014, les dernières fiches issues de l'inventaire 2011 ont été validées, remises aux normes

choisies pour le carnet de recherche, puis mises en ligne. En parallèle, en février et mars 2014, nous avons rajouté 13 fiches concernant la région Bretagne, avec l'autorisation de la FALSAB qui les avait initialement collectées.

D'autres fiches ont été collectées en 2014 grâce aux contacts noués avec la FNSMR. A la suite de la rencontre de Lannion (Côtes d'Armor) dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent, le contact avec la FNSMR a été maintenu et nous avons récolté deux nouvelles fiches : l'une sur le palet vendéen et l'autre sur le javelot picard. Onze autres fiches sont actuellement en cours de rédaction par des participants : il s'agit notamment de jeux bretons non présents dans ceux inventoriés par la FALSAB au cours de l'inventaire que cette structure avait réalisé en 2011-2012. Nous attendons ces fiches pour la fin de l'année 2014 ; une fois validées par le Ministère de la culture elles enrichiront encore l'inventaire des jeux traditionnels entrepris depuis 2011.

Tout en collectant des fiches supplémentaires sur les jeux traditionnels, nous avons souhaité élargir aussi notre inventaire à d'autres formes de patrimoine culturel immatériel. C'est ainsi que, dans le courant de l'année 2014, nous avons participé à l'expertise de certains dossiers de candidature, dont nous avons accompagné les porteurs. Nous avons ainsi été sollicités par le comité des fêtes du carnaval de Manthelan (Indre et Loire) et nous avons aidé cette structure à concevoir une fiche d'inventaire. Ce travail s'est fait en relation étroite avec la communauté et a bénéficié du concours d'un collecteur bénévole, Guillaume Etienne, docteur en ethnologie de l'Université de Tours, qui a pu réaliser une enquête de terrain en mars 2014 à l'occasion du carnaval de Manthelan. Une fois réalisée, la fiche a été transmise au Ministère et a rejoint l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France.

Parallèlement, nous avons accompagné la Fédération Française de Savate dans la formalisation d'une fiche qui est actuellement en cours de finalisation. Cette fois-ci, il s'agissait d'un sport plutôt que d'un jeu, ce qui a posé notamment la question de l'ancrage territorial de la communauté concernée. En effet, la logique sportive est celle des compétitions internationales et le développement de la pratique sportive

passé habituellement par une reconnaissance par les instances olympiques, ce qui suppose une pratique unifiée, commune à des territoires très divers. La logique patrimoniale est différente puisqu'elle attend qu'une pratique soit rattachée à un territoire bien précis et qu'elle admet l'existence de nombreuses variantes régionales ou locales. Par son ancienneté et ses caractéristiques culturelles, il semble pourtant que la savate, comme d'autres pratiques sportives, soit légitime pour intégrer l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Un travail de réflexion a été nécessaire, avec les rédacteurs de la fiche, pour bien faire comprendre à la communauté que c'était la pratique qui devait être décrite, et non la fédération qui la promeut.

Un autre dossier notable a concerné la pétanque. Bien qu'ayant déjà fait l'objet d'une fiche dans notre corpus initial, la pétanque a été décrite à nouveau, spontanément, par une habitante de La Ciotat (Bouches du Rhône) qui nous a adressé une fiche en septembre 2014. Pour l'instant, nous n'avons pas traité cette nouvelle fiche. Mais ce qui est intéressant ici, c'est que la première fiche avait été rédigée par une chercheuse spécialisée sur la pétanque, Valérie Feschet, maîtresse de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, tandis que la deuxième émane directement de la communauté. Pour étudier la différence de traitement d'un même jeu par une chercheuse et par une praticienne, nous envisageons une étude comparative terme à terme des deux fiches collectées. Une telle comparaison devrait nous éclairer sur les différences de représentations qui existent entre la vision des chercheurs et la vision des communautés.

Outre la participation à la rédaction de nouvelles fiches, nous avons été associés à une candidature en tant qu'experts. Il s'agit de la candidature de la fête du feu dans les Pyrénées, appelée aussi brandon de la Saint-Jean, candidature multinationale portée par l'Andorre, l'Espagne et la France. La participation à cette candidature nous a permis de fréquenter les acteurs locaux, notamment des responsables municipaux, qui sont en charge de la mise en œuvre de ce projet, et de mieux comprendre leurs représentations du patrimoine culturel immatériel. Nous avons fourni une lettre de recommandation, cultivant ainsi notre statut d'expert participant à la démarche

d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Cette expérience collaborative, ajoutée aux précédentes, témoigne bien des ambiguïtés de positionnement qu'il peut y avoir lorsqu'on est à la fois chercheur et acteur. Mais cette ambiguïté se retrouve aussi du côté des praticiens, qui sont eux aussi amenés à faire des recherches sur les formes culturelles qu'ils souhaitent promouvoir. Le patrimoine culturel immatériel apparaît ici comme un lieu de rencontres stratégiques entre chercheurs et communautés dépositaires du patrimoine, ce qui pose *in fine* la question de la co-construction de ce patrimoine.

3.2/ Colloques et conférences

La participation à des colloques et à des conférences fait elle aussi ressortir l'ambiguïté d'une démarche tendue entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Ces situations de communication sont intéressantes car elles nous conduisent à préciser notre position qui comprend des missions de médiation importantes entre le monde de la recherche et le monde de l'action culturelle.

Nous avons ainsi pu présenter l'aventure du carnet de recherche à nos collègues ethnologues lors du colloque « Ethnographies Plurielles IV » organisé par la Société d'Ethnologie Française. Ce colloque avait pour thème la restitution et la diffusion des données d'enquête. Il s'est tenu à l'Université de Bourgogne (Dijon) du 27 au 29 janvier 2014. La communication que nous avons présentée sous le titre « Ethnographies négociées : restitution et diffusion de l'inventaire des jeux traditionnels en France » a eu précisément pour but de présenter l'importance de l'aller-retour entre chercheurs et pratiquants, ainsi que l'enjeu majeur que constitue la réappropriation des données scientifiques pour les pratiquants. A cette occasion, de nouveaux jeux nous ont été signalés et les commentaires recueillis à l'issue de la présentation ont permis d'enrichir certaines fiches de jeux. De même, les discussions autour de ce carnet de recherche ont permis de débattre autour du protocole de restitution dans lequel nous sommes engagés. Ce colloque a été l'objet d'un billet sur le carnet de recherche (billet du 20 janvier). A l'issue de cette communication, nous

avons présenté le carnet et invité nos collègues à le visiter, laisser des commentaires ou encore apporter de nouvelles connaissances. Ainsi, la notion de communauté telle que nous l'entendons peut être élargie à l'ensemble des chercheurs qui travaillent sur le patrimoine ; elle ne s'arrête pas aux seuls acteurs des jeux.

A la fin avril nous avons fait une proposition de présentation de notre travail et du carnet de recherche auprès de l'équipe encadrée par l'anthropologue Thierry Wendling pour la « deuxième journée d'études des pratiques ludiques » organisée le 26 juin 2014 à l'EHESS, journée à laquelle nous n'avons cependant pas participé. Cette initiative nous a ouvert d'autres pistes et a porté à notre connaissance l'existence de la revue en ligne *Sciences du Jeu* qui pourrait être intéressée par le travail de recherche que nous menons. De même dans l'optique de faire connaître notre projet de recherche par nos confrères universitaires, nous avons signalé en septembre au GIS « Jeu et sociétés » (dirigé par Elisabeth Belmas, professeur d'histoire à l'Université de Paris 13) que nous travaillions aussi sur un sujet connexe.

Nous avons à nouveau présenté notre carnet de recherche au colloque international « Le patrimoine culturel immatériel : de l'inventaire à la gouvernance » qui s'est tenu à Pau (Université de Pau et des Pays de l'Adour) du 15 au 17 mai 2014 à l'initiative de Patricia Heiniger-Casteret. La présentation du carnet de recherche aux collègues travaillant sur le patrimoine culturel immatériel et notre présence à ce colloque nous ont permis de prendre contact et de repérer d'autres anthropologues travaillant sur des thèmes proches des nôtres. Nous avons ainsi pu envisager avec certains d'entre eux, et pour le futur, une collaboration complémentaire des diverses équipes présentes et travaillant sur le patrimoine culturel immatériel (billet du 19 mai).

Le colloque de Dijon et le colloque de Pau ont permis de présenter précisément la méthodologie de notre recherche, autour du carnet de recherche et de la recherche de participation. D'autres colloques auxquels nous nous sommes rendus ont servi à envisager l'étendue de notre sujet à travers d'autres formes de patrimoine culturel immatériel. A Pontivy, en avril 2014, nous avons pu ainsi participer à la « Biennale du livre d'histoire » en présentant les passerelles qui existent entre jeux et fêtes lorsqu'il

est question de patrimoine culturel immatériel. A Paris, le 1^{er} juin 2014, nous avons participé à une table-ronde intitulée « Bienfaits et méfaits de la liste représentative du PCI » dans la cadre du « Festival de l'imaginaire » organisé par la Maison des Cultures du Monde. Deux colloques internationaux organisés en septembre 2014, l'un à Perugia (Italie) et l'autre à Innsbruck (Autriche) ont permis d'envisager dans une perspective complémentaire la place des jeux collectifs dans les fêtes traditionnelles européennes. Ces colloques ont été l'occasion de renforcer nos contacts potentiels avec des chercheurs d'autres pays européens intéressés par la thématique du patrimoine culturel immatériel.

3.3/ Projets d'expositions

Afin d'encourager la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, nous avons aussi exploré la possibilité d'organiser des expositions reprenant les thématiques de notre corpus de fiches. Nous avons en conséquence participé à plusieurs projets d'exposition et nous avons travaillé en relation avec le monde des musées.

3.3.1/ Les ressources du MUCEM

Dans le précédent volet de la recherche, nous avons prévu de nous rapprocher du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui a ouvert ses portes à Marseille en 2013. Héritier du Musée national des Arts et Traditions populaires, ce musée avait en effet historiquement produit un ensemble de travaux relatifs aux jeux traditionnels. Il est aussi dépositaire de très riches archives concernant ce domaine. Notre approche de cette institution s'est poursuivie en 2014 dans le cadre du programme PARCORES, et ceci de plusieurs manières complémentaires.

Le programme PARCORES prévoyait d'éditer des documents d'archives relatifs au sujet étudié, afin de faciliter la restitution de la recherche. Un manuscrit inédit d'Arnold Van Gennep, localisé dans les archives du MUCEM, a rendu ce projet

possible. Ce manuscrit, d'une valeur exceptionnelle, concerne « Les jeux et les sports populaires de France ». Il était destiné aux éditions Stock en 1925 mais n'a jamais été publié. Au printemps 2014 nous avons retranscrit et introduit ce manuscrit, dont nous avons donné une première version en annexe du rapport intermédiaire du présent programme de recherche. Certains des jeux décrits par A. Van Gennep dans son manuscrit ont été inventoriés en 2011 par nos enquêteurs lors de l'inventaire national. Ce manuscrit permet donc de documenter et de valoriser quelques uns des jeux inventoriés. Il a été soumis au CTHS pour publication. La commission des publications du CTHS a accepté le projet éditorial en novembre 2014 et l'ouvrage sera édité en 2015 en mentionnant son lien avec l'inventaire réalisé.

Deux autres moments ont été importants pour préfigurer un travail en partenariat avec le MUCEM. Le 27 mai 2014, à l'occasion d'un séminaire de recherche autour des réserves muséales et d'une visite des réserves du MUCEM (à Marseille), nous avons pris contact avec Denis Chevallier et Zéev Gourarier afin d'envisager une exposition issue des recherches du groupe PARCORES au MUCEM. Cette visite a aussi été l'occasion de faire un état des lieux du matériel d'archive disponible au MUCEM.

Par ailleurs, le 17 octobre 2014, nous avons participé à une journée d'études intitulée « Les archives du MUCEM : une source pour la recherche » et organisée par Claire Calogirou dans le cadre du « Pôle recherche-musée » de l'IDEMEC à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. A l'occasion de cette journée, nous avons pu présenter l'usage que nous avons fait des archives du MUCEM dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Outre le manuscrit Van Gennep évoqué précédemment, ces archives comprennent de riches fonds rassemblés par Hélène Trémaud à l'occasion de l'exposition que le MNATP avait consacrée en 1957 aux « Jeux de force et d'adresse des provinces françaises ».

Les contacts pris avec la responsable des archives du MUCEM Aurélie Goustans ainsi qu'avec différents conservateurs et chargés de mission laissent espérer une collaboration plus approfondie sur la thématique du jeu dans les années à venir.

3.3.2/ Un partenariat avec le Musée d'ethnographie de Bordeaux

Parallèlement à cette collaboration avec le MUCEM, nous avons été sollicités par le Musée d'ethnographie de Bordeaux qui souhaitait mettre en place en 2014 une exposition sur le patrimoine culturel immatériel en Aquitaine. L'expertise scientifique de cette exposition a été confiée à Patricia Heiniger-Casteret, spécialiste du sujet, mais nous avons été associés aussi au conseil scientifique et nous nous sommes rendus à Bordeaux à deux reprises au printemps 2014 pour participer au montage de l'exposition.

Cette collaboration a été intéressante car elle nous a permis d'entrevoir tous les problèmes posés par le montage d'une exposition sur le thème du patrimoine culturel immatériel. Ces problèmes concernent à la fois l'organisation et le contenu. Au sujet de l'organisation, il faut prévoir le calendrier et distribuer les différentes missions propres au cahier des charges du projet. Sur le plan du contenu, la notion de patrimoine culturel immatériel est complexe car elle recouvre des réalités très diverses. La difficulté est de ne pas faire de l'exposition un « fourre-tout » patrimonial et de savoir circonscrire précisément le propos. Le travail de conception de l'exposition a été fait sous la coordination de Sophie Chave-Dartoën, directrice du Musée d'ethnographie de Bordeaux, et de Lucia Spodniakova, chargée des expositions et de la médiation scientifique du Musée d'ethnographie de Bordeaux, en collaboration avec des chercheurs et des doctorants de l'équipe de Patricia Heiniger-Casteret (ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour) ainsi que des représentants d'institutions culturelles présentes sur le territoire aquitain : l'écomusée de Marquèze, l'Institut Culturel Basque et l'Institut Occitan de Pau.

La conception des textes accompagnant les objets exposés a été l'occasion de redéfinir la notion de patrimoine culturel immatériel en la reliant à la vision de différents acteurs de terrain du territoire concerné. Même si cette exposition est plus particulièrement centrée sur la participation des communautés en Aquitaine, son observation a été riche d'enseignements pour traiter la question de la participation des communautés à la restitution des inventaires en général. Cette exposition, traitée

sur une surface assez restreinte, donne aussi un exemple qui pourra être transféré dans d'autres contextes.

3.3.3/ Autres partenariats dans le montage d'expositions

Les volontés de monter des expositions sur le patrimoine culturel immatériel et ses composantes ne manquent pas. Nous ne mentionnerons pas ici les initiatives prises en la matière par le Centre français du patrimoine culturel immatériel, qui a déjà monté ou participé au montage de plusieurs expositions itinérantes didactiques sur le contenu du patrimoine culturel immatériel. Deux initiatives spécifiquement consacrées à la valorisation des jeux et sports traditionnels méritent cependant d'être mentionnés ici dans la mesure où nous y avons été associés.

D'abord, lorsque nous avons été invités à la biennale du livre de Pontivy, il faut mentionner que la FALSAB, structure avec laquelle nous avons collaboré lors de la collecte de l'inventaire en 2011-2012, avait programmé une petite exposition à l'entrée du hall du Palais des Congrès où se tenait la biennale. Du matériel de jeu et quelques panneaux didactiques avaient été disposés là, mais le personnel de la FALSAB n'a malheureusement pas pu rester tout le week-end pour présenter l'exposition aux visiteurs. Cela a révélé la nécessité qu'il y avait à animer toute présentation de ce type. Le patrimoine culturel immatériel, en effet, ne vit que par la voix des communautés qui le portent, et il est donc nécessaire que des médiateurs soient présents en permanence pour faire vivre une exposition relative à ce type de patrimoine, sans quoi il apparaît comme figé et se réduit à ses expressions matérielles.

La deuxième initiative qu'il convient de mentionner vient du CIRDOC, médiathèque occitane basée à Béziers (Hérault). Comme nous en avons rendu compte dans le chapitre précédent, le 5 juillet 2014 nous avons été invités à la cérémonie de clôture de la 7^e édition du Festival « Total Festum » à l'occasion de laquelle a été organisé ce jour-là un festival des sports traditionnels en Région Languedoc-Roussillon. A l'occasion de ce festival, le CIRDOC s'est rapproché du programme de recherche

PARCORES pour réaliser une exposition multimédia autour des jeux traditionnels. Le programme de recherche a été sollicité pour son expertise pour établir le contenu de l'exposition. Des fiches en ligne issues du carnet de recherche ont été réutilisées par le CIRDOC à cette occasion. Cette exposition prévue pour être itinérante est disponible sur demande par les associations et les institutions qui souhaiteraient la présenter.

L'exposition a été conçue autour de différentes séquences consacrées à différents sports régionaux : le tambourin, la course camarguaise, les joutes, les quilles, les rames, la voile latine et la pétanque sont présentés sur des panneaux qui reprennent une partie du contenu de nos fiches d'inventaire. L'exposition se prolonge par une présentation *in vivo* des mêmes sports. Nous avons élaboré en partenariat avec le CIRDOC un questionnaire à l'intention des publics de l'exposition. Nous sommes actuellement en attente des questionnaires remplis, qui permettront de mieux connaître les attentes du public vis-à-vis de la notion de patrimoine culturel immatériel et de progresser dans la connaissance des modes possibles de valorisation et des usages sociaux du patrimoine en France aujourd'hui¹⁶.

3.4/ Collaborations avec d'autres acteurs du patrimoine culturel immatériel

A tout ce qui vient d'être dit, il faut encore ajouter ce qui concerne des collaborations plus ponctuelles avec d'autres acteurs du patrimoine culturel immatériel. Outre les collaborations avec le Centre nantais de sociologie et l'Université de Nantes, qui se poursuivent régulièrement pour tout ce qui a trait au traitement quantitatif et sociologique des informations collectées, nous avons pu identifier au cours de l'année 2014 différents acteurs-ressources qui pourront nous aider dans la suite de nos travaux.

¹⁶ Voir le questionnaire en annexe 6.

3.4.1/ L'inventaire comme dispositif

En 2014, l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France a fait appel à 13 équipes différentes, auxquelles s'ajoute un projet porté par la garde républicaine concernant la patrimonialisation de certains savoir-faire liés à l'équitation militaire. Pour organiser le travail collectif des équipes, la DPRPS a organisé deux réunions à Paris, dans les locaux du Ministère de la culture, le 7 février et le 23 juin 2014. Ces réunions ont été l'occasion pour les différentes équipes de prendre conscience de la diversité des projets proposés, des méthodes et des types d'acteurs impliqués. Au nom de la DPRPS, Sylvie Grenet a rappelé le contexte dans lequel est effectué l'inventaire, obligation légale afférente au système des candidatures à l'UNESCO. Elle a aussi indiqué que la collecte des fiches ne suffisait pas mais devait être prolongée par un travail de valorisation, qui consiste pour l'essentiel à rendre compte auprès du public du travail effectué par les chercheurs.

Le 7 février, lors de la première réunion, nous avons été sollicités avec Patricia Heiniger-Casteret pour présenter notre démarche, car nos équipes avaient déjà commencé le travail d'inventaire les années précédentes et avaient une antériorité en matière d'expertise patrimoniale. Ces présentations ont servi d'amorce pour discuter des modes opératoires possibles sur les différents terrains des équipes présentes. Le 23 juin, lors de la deuxième réunion, toutes les équipes ont présenté leurs sujets de travail. Les patrimoines inventoriés sont apparus dans toute leur diversité : patrimoine du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, tir à l'arc, vannerie bretonne, trompes de France, patrimoine du Pays de Redon, établissements hospitaliers universitaires, patrimoine translocal francilien, équitation en armes, etc. Autant de pratiques portées par des structures de natures très diverses : établissements publics de coopération intercommunale, associations, fédérations, organismes publics ou parapublics, etc. Le dispositif de l'inventaire mériterait ainsi en lui-même une analyse réflexive, mettant en lumière les jeux d'acteurs et la diversité des motivations en présence. Dans certains cas, c'est la pratique qui commande la méthodologie ; ailleurs c'est l'institution ou le territoire qui servent de vecteurs à travers lesquels seront élaborées des propositions d'inventaires.

Notre recherche s'est donc nourrie de la fréquentation des autres équipes chargées d'inventaires. Pour prolonger l'expérience, il conviendrait de fédérer les énergies disponibles et de tourner désormais le regard vers ces structures qui ont participé à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Dans une perspective réflexive, cela permettrait d'apprendre ce que les acteurs impliqués dans l'inventaire attendent de la notion de patrimoine culturel immatériel.

3.4.2/ Sollicitations par des partenaires extérieurs

Les partenaires que nous venons de mentionner nous sont indiqués par le Ministère car ils ont été mandatés pour réaliser des projets parallèles au nôtre. Nous avons vocation à collaborer avec eux d'un point de vue technique et méthodologique dans la mise en œuvre de notre travail. Il en va différemment des partenaires extérieurs qui nous sollicitent parce que nos missions de recherche entrent en résonance avec leurs projets propres. Au cours de la période couverte par le programme de recherche PARCORES, nous avons identifié un ensemble de partenaires extérieurs qui pourront nous aider, le cas échéant, à poursuivre l'inventaire entamé ou à le compléter.

Nous avons ainsi été contactés début mai 2014 par l'Association Welleouëj, association lilloise pour « la promotion et la sauvegarde des jeux traditionnels » et plus particulièrement les jeux traditionnels du département du Nord. Cette association qui vient d'ouvrir son musée des jeux traditionnels se propose de rédiger plusieurs fiches d'inventaire. A ce jour, nous attendons un retour de leur part. Cela ouvre des perspectives pour appliquer localement les résultats de notre travail, un peu comme nous l'avons fait avec le CIRDOC dans la Région Languedoc-Roussillon.

Durant la période couverte par la recherche, plusieurs autres personnes nous ont contactés pour des collaborations. Un collègue historien nous a, par exemple, signalé l'existence d'un championnat de ricochets dans le Vaucluse (billet du 12 mai), nous proposant d'en tirer une fiche d'inventaire.

De son côté, notre collègue Cyril Isnart nous a signalé la description d'un jeu pratiqué par les poilus pendant la Première guerre mondiale et inventorié par le sociologue Robert Hertz au début du XX^e siècle (billet du 12 juin). Cyril Isnart travaille lui aussi sur le patrimoine culturel immatériel. Il a rejoint l'IDEMEC en octobre 2014 et serait intéressé tout comme Patricia Heiniger-Casteret par une collaboration plus étroite afin de mettre en place une recherche de plus grande ampleur et sur un plus long terme.

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie, Maroc et Tunisie (CDHA) d'Aix-en-Provence nous a proposé aussi une collaboration sur l'étude des jeux d'Afrique du Nord. Le centre possède en effet un grand nombre d'archives sur différents jeux et aimerait les mettre en valeur. Les membres du centre aimeraient mettre en place une exposition sur les jeux traditionnels, profitant de notre expertise en la matière.

Enfin, nous avons été en contact à Nantes avec la Fédération des Associations de Musique et Danse Traditionnelle (FAMDT), qui considère le patrimoine culturel immatériel comme le socle de ses actions. La FAMDT réunit 80 structures des musiques et danses traditionnelles ; elle est engagée non seulement dans la sauvegarde du patrimoine musical et dansé, mais aussi dans l'élaboration de nouvelles méthodologies de catalogage des ressources patrimoniales. Elle est à l'initiative du « portail du patrimoine oral »¹⁷, catalogue collectif d'archives sonores et audiovisuelles sur les traditions orales, outil qui constitue une ressource notable en matière d'inventaire du patrimoine culturel immatériel du domaine français.

Ainsi, nos travaux ont fait apparaître de nombreux partenariats possibles. Les contacts se nouent avec les communautés à l'occasion de la collecte de nouvelles fiches, mais aussi vers d'autres chercheurs lors de colloques ou de conférences. De plus, en tant que dispositif centralisé, l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France voulu par le Ministère de la culture a vocation, sinon à unifier, du moins à servir de lieu de comparaison des différentes initiatives qui sont prises en la

¹⁷ Ce portail est accessible à l'adresse <http://www.portaildupatrimoineoral.org/index.php/index>

matière. Une analyse réflexive des différentes structures impliquées dans l'inventaire semble souhaitable pour prolonger le travail entrepris ici. En termes plus opérationnels, et afin de toucher un plus large public, la forme de l'exposition semble la plus indiquée pour encourager la participation des communautés à la restitution de l'inventaire. En effet, l'exposition est une forme qui favorise les interactions entre les différentes catégories d'acteurs impliqués dans le processus d'inventaire, de la pratique à la collecte à de la restitution à l'analyse. Elle permet une médiation entre des communautés aux attentes parfois très différentes.

Conclusion

Dans ce rapport, nous avons rendu compte des actions réalisées entre novembre 2013 et novembre 2014 au titre du programme de recherche PARCORES.

Nous avons insisté sur trois éléments majeurs : la maintenance du carnet de recherche, les enquêtes ethnographiques réalisées, les partenariats et les actions de valorisation menées.

Par rapport au programme initial envisagé, seules trois étapes ont été réalisées. Nous avons décidé de reporter la quatrième étape, consistant en l'organisation d'une journée d'étude, à l'année suivante sous la forme de plusieurs séminaires.

Au titre des résultats notables de notre recherche, il convient d'insister en conclusion sur les faits suivants :

- Pour étudier la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, nous avons en premier lieu analysé le plus précisément possible les statistiques de fréquentation de notre carnet de recherche et la nature des commentaires qui l'ont nourri. Ces statistiques et commentaires permettent de mesurer la participation du public et de mieux connaître certaines de ses attentes.
- Nous avons aussi engagé des enquêtes ethnographiques sur le terrain à l'occasion de quelques événements liés à la valorisation des jeux et sports traditionnels, sur différents territoires (Bretagne, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Sur le terrain, nous avons pu faire mieux connaître notre travail pour encourager la participation des communautés. Les entretiens réalisés lors des enquêtes ont constitué une manière

complémentaire de connaître les modes de participation des communautés à la restitution de l'inventaire que nous avons réalisé les années précédentes.

- Nous avons aussi mené diverses actions de valorisation : participation à des colloques, expertises, discussions avec des partenaires potentiels, collaborations à des projets d'exposition. La recherche se prolonge ici à la fois du côté des acteurs des jeux traditionnels, du côté des universitaires, et du côté des structures intéressées de manière plus générale par le patrimoine culturel immatériel.

Toutes ces actions montrent que la participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel doit être envisagée de manière pluridimensionnelle. Face au travail de l'inventaire, les communautés sont amenées à réagir de différentes manières : elles peuvent se saisir des outils mis à leur disposition comme le carnet de recherche, elles peuvent créer des événements au sein desquels elles adaptent certaines connaissances issues de l'inventaire, elles peuvent aussi chercher à engager un dialogue avec les chercheurs en essayant de mettre sur pied de nouveaux projets, des expositions par exemple. Dans tous les cas, on mesure la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs de médiation pour permettre une meilleure communication entre les institutions chargées de mettre en œuvre l'inventaire, les chercheurs, et les communautés concernées par les pratiques inventoriées.

Annexe 1 :

Rappel de la proposition de recherche initiale

Définition et résumé de la recherche

Problématique et hypothèses de travail :

Cette demande de subvention de recherche s'inscrit dans la continuité de deux projets précédents, subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication :

- Le « Projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France », réalisé en 2011-12 au Centre nantais de sociologie (CENS EA 3260, Université de Nantes), a permis de constituer un inventaire extensif des jeux traditionnels en France et de collecter un ensemble représentatif de plusieurs dizaines de fiches-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Ces fiches ont été remises au ministère à l'automne 2012, puis rendues publiques en 2013 sur le site Internet du ministère.
- Le projet « Diffusion et restitution aux communautés de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel : le cas des jeux traditionnels en France », réalisé en 2012-2013 à l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC UMR 7307, CNRS et Aix-Marseille-Université), a permis de finaliser les fiches collectées en relation avec les représentants des communautés concernées. La journée d'études « Restituer les inventaires du patrimoine culturel immatériel » (Aix-en-Provence, 17-18 juin 2013) a conduit à poser les principes d'une participation des communautés aux inventaires. Un blog de recherche a été ouvert, encourageant une telle participation. Un projet de restitution muséographique est aussi à l'étude avec le MUCEM à Marseille.

La problématique de la présente recherche concerne la participation des communautés à la restitution des inventaires. Après avoir effectué un inventaire et mis en œuvre sa diffusion et sa restitution, quelles sont les modalités de réaction des communautés face au travail réalisé ? Comment les communautés réagissent-elles face aux démarches d'inventaire mises en place ? Comment se fait l'interaction entre les institutions chargées de l'inventaire et les représentants des communautés de pratiquants ? Comment sont reçus les dispositifs de médiation mis en place par les institutions pour aider les acteurs à se réappropriier les données collectées à travers les inventaires ?

Méthodologie :

La méthodologie prévue s'inspirera des méthodes de la recherche-action développées à l'Université Laval.

1/ Poursuite de l'inventaire en relation avec les communautés déjà identifiées (collecte de fiches supplémentaires) ; poursuite de la diffusion-restitution à l'aide des moyens déjà mis en place (maintenance du blog de recherche créé en 2013, utilisation du matériel informatique acquis en 2013 pour organiser des débats avec les communautés concernées).

2/ Enquêtes ethnographiques et sociologiques auprès des communautés pour demander des retours sur les actions entreprises jusqu'ici : observation du processus de restitution en train de se faire.

3/ Actions de valorisation : mise en œuvre du projet d'exposition muséographique prévu au MUCEM ; édition de documents d'archives relatifs au sujet des fiches collectées et favorisant la restitution de l'inventaire (documents inédits issus de l'ancien fonds du MNATP et Fonds Van Genep).

4/ Organisation d'une journée d'étude (automne 2014) impliquant des acteurs institutionnels, des chercheurs et des représentants des communautés de pratiquants, afin de proposer un bilan provisoire concernant les modes de participation de chaque partie aux inventaires.

Calendrier et moyens pour la mise en œuvre :

La recherche durera 12 mois. Elle sera assurée par l'IDEMEC. La phonothèque de la MMSH et le MUCEM, partenaires de l'IDEMEC, seront associés.

Les acteurs des jeux traditionnels, notamment la Confédération FALSAB des jeux et sports traditionnels de Bretagne, seront sollicités à titre d'experts et de représentants des communautés sur la base des partenariats établis lors des étapes précédentes de la recherche.

La subvention demandée permettra de recruter un-e chargé-e de mission pendant 6 mois à mi-temps, de financer les réunions de suivi, les enquêtes et les actions de valorisation.

Objectifs et résultats attendus:

L'objectif attendu à l'issue du programme de recherche (fin 2014) consiste à mieux comprendre les modalités de participation des communautés aux inventaires du patrimoine culturel immatériel et à leur restitution.

Un autre objectif consiste à désenclaver les différents domaines de l'inventaire, en montrant que ce qui est observable à partir du cas des jeux traditionnels l'est aussi dans d'autres domaines (rites festifs, savoir-faire, etc.).

En termes opérationnels, ce programme de recherche entend aussi capitaliser les résultats des projets subventionnés par le ministère depuis 2011 en vue de proposer une action de recherche de plus grande ampleur auprès de l'ANR ou auprès de la Commission Européenne à partir de 2015.

Annexe 2 : Statistiques du carnet de recherche

1/ Fréquentation et durée des passages sur le site mois par mois

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre		Total	
moins de 30 sec	2 019	1 458	1 886		1 990	2 310	2 573	2 944	2 522	2 350		17 702
Entre 30 s et 2 mi	151	124	168		153	183	183	220	169	151		1502
Entre 2 et 5 min	111	77	104		83	89	95	107	88	86		840
Entre 5 et 15 min	101	84	110		102	103	110	119	88	74		891
Entre 15 et 30 mi	48	25	56		41	44	54	55	35	50		408
Entre 30 min et 1	57	30	49		50	25	34	67	55	41		408
Plus d'une heure	46	9	26		25	7	17	19	26	68		243
											Total des visites	21 994

2/ Nombre et durée des visites

Durée de la présence sur le carnet de recherche	nombre de visiteurs
Entre 30 s et 2 min	384
Entre 2 et 5 min	186
Entre 5 et 15 min	264
Entre 15 et 30 min	747
Entre 30 min et 1h	1540
Plus d'une heure	202

3/ Les fiches les plus sollicitées mois par mois

Fiches les plus lues	url des fiches	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total des vues
Les régates de trahières (Pays basque)	96									192	192
Pelote à main nue en trinquet (Bayonne)	219					93					93
Tir à la perche verticale (Watten)	663		72	96							168
Boule de fort (Châteauneuf sur Sarthe)	712	128	71	81						193	473
Boule de sable (val de loire)	727		74		99	135	143		134	222	807
Boule cauchoise (Pays de Caux)	770					101					101
Javelot tir sur cible	967					100	102	177			379
Joutes nautiques provençales	1000	183	180	150	160	254	161	240	195	185	1708
Joutes arrageoises	1026							159			159
Pétanque	1032	117		97							214
Course sur échasses	1077	225	92								317
Les quilles de 6 (des Landes)	1084									170	170
Longue paume (Santerre)	1096							167			167
Paume	1154			152	131						283
Rame traditionnelle provençale	1245			108	105						213
Jeu de paume ou courte paume	1472		67								67
Joutes languedociennes	1489						97	136	183		416
Boule de fort	1570			82	73						155
Joutes nautiques clamecycoise	1602					95					95
Jeu de billes	1708	118			156		110				384
Boule lyonnaise	1747	155	87	84	129	172	248	222	149		1246
Signalez un jeu/commentez les fiches	1998	196					132	207	106		641
Palet planche sur bois et plaque de plomb	3088		63				226	247	202	250	988
Inventaire des jeux traditionnels : trois ans déjà	3359				100	89					189
Fabrication de quilles de six ou de neuf (Pyrénées-Atlantiques)	2209								129		129
Exposition (Extra)ordinaire quotidien	3447							99			99
											9853

4/ Classement des fiches les plus visionnées

1	Joutes nautiques provençales	1708
2	Boule lyonnaise	1246
3	Palet planche sur bois et plaque de plomb	988
4	Boule de sable (val de loire)	807
5	Signalez un jeu/commentez les fiches	641
6	Boule de fort (Châteauneuf sur Sarthe)	473
7	Joutes languedociennes	416
8	Jeu de billes	384
9	Javelot tir sur cible	379
10	Course sur échasses	317
11	Fiches 11 à 19	1740
12	Fiches 20 à 25	584
13	Inventaire des jeux traditionnels : trois ans déjà	189
14	Tir à la perche verticale (Watten)	168
15	Longue paume (Santerre)	167
16	Joutes arrageoises	159
17	Boule de fort	155
18	Fabrication de quilles de six ou de neuf (Pyrénées-Atlantiques)	129
19	Boule cauchoise (Pays de Caux)	101
20	Exposition (Extra)ordinaire quotidien	99
21	Joutes nautiques clamecycoise	95
22	Pelote à main nue en trinquet (Bayonne)	93
23	Jeu de paume ou courte paume	67

5/ Comptabilisation des commentaires

Fiche	Commentaire	Réponse de notre part	Commentaire non-validé	ping
Palet coutançais	1	1	0	0
Javelot tir sur cible	2	1	1	0
Signalez un jeu	6	6	2	1
Borroka	1	1	0	0
Festival des jeux de Cannes	1	1	0	1
Carambole	1	1	0	0
Butte du roumois	1	0	0	0
Boule de sable du Pays nantais	1	2	0	0
Billon	1	0	0	0
Pelote basque	1	2	0	1
Boule de hasard du Cotentin	1	0	0	0

*La participation des communautés à la restitution de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel
Rapport final (novembre 2014)*

Jeu de paume	1	1	0	0
Paume artignoscaise	1	1	0	1
Quille de six de Labenne et Agnaïs	1	1	0	0
Colombophilie	1	1	0	0
Boule de fort de Châteauneuf sur Sarthe	1	1	0	1
Course sur échasses	1	0	0	0
Jeu de billes	1	1	0	0
Pasaka	0	0	0	1
Quilles de neuf d'Hucqueliers	0	0	0	1
Rame traditionnelle	0	0	0	1
Tèque du Cotentin	0	0	0	1
Boule de sable du Val de Loire	0	0	0	1
Bourle	0	0	0	1
Balle à la main d'Aubigny	0	0	0	1
Boule carrée	4	2	0	0
Total	28	23	3	12

Annexe 3 : **Corpus des commentaires postés sur le carnet**

1/ Commentaires publiés

- Courses sur échasses :

1.

Envoyé le 14/01/2014 à 14:29

Page Facebook de l'Amicale des Landais de Paris

<http://www.facebook.com/groups/172365069465332/>

et son groupe Les échassiers landais

<http://www.facebook.com/groups/185474258136878/>

- Boule de fort :

1.

Envoyé le 16/01/2014 à 16:29

Bonjour,

J'ai visité l'Anjou, et j'ai aperçu un panneau mentionnant ce jeu sur l'autoroute, et vu de ces boules ferrées dans un musée, mais je n'ai pas eu l'occasion de visiter un des site où le jeu se pratique ... Dommage, une autre fois !

- Boules carrées :

1.

Envoyé le 13/01/2014 à 17:32

Bonjour,

Tout d'abord merci pour ce fantastique travail.

Juste une remarque concernant le lien "Mirabelle Jeux", il ne fonctionne pas.

Merci encore,

Salutations ludiques,

Jean-Paul Benoit

2.

Envoyé le 13/01/2014 à 17:38

Bonjour c'est encore moi

Je viens de lire l'article qui concerne les boules carrées et une petite erreur s'est glissée dans une légende d'une photo.

La légende est "Étalage du Comité des fêtes de Veyne à l'occasion du Festival des Jeux d'Aix-les-Bains" or c'est : "Étalage des Jeux de Vals les Bains"

Merci,

Jean-Paul Benoit

3.

Envoyé le 18/01/2014 à 19:19

Merci pour ce formidable inventaire.

Sans vouloir être trop chauvin, mais tout de même un peu, vous est-il possible de modifier le titre de cette fiche

Jeu : La boule carrée (de Gap et environs – Hautes-Alpes)

en remplaçant Gap par Veynes

Jeu : La boule carrée (Veynes – Hautes-Alpes)

Comme l'avez écrit dans la fiche "Les premières traces de boules carrées datent de 1935 à Veynes (05)". Nous avons la certitude que ce jeu est pratiqué sur Veynes depuis les années 30 et peut-être avant. Nous avons ensuite régulièrement fourni nos boules quand elles nous sont demandées, à Gap notamment. Nous avons aussi fourni de la documentation aux passionnés de Suxy pour leur Championnat de Belgique de Pétanque à Boules Carrées, et nous animons des journées "de prise en main", à Vals les Bains par exemple. Lors de ces manifestations nous encourageons le public à fabriquer des boules afin de mieux essayer. Nous ne sommes pas pointilleux sur les règles, il faut avant tout que ce soit l'occasion de passer un bon moment en rapprochant les gens. Nos déplacements nous ont aussi permis de rencontrer des personnes ayant déjà pratiqué ou vu d'autres concours un peu partout en France. Espérons que ce soit aussi le cas dans d'autres pays et que nous soyons de plus en plus nombreux à "toucher du bois" ainsi.

Je vous renouvelle nos remerciements pour tout le travail de collecte qui a été réalisé afin de mieux faire connaître ces trésors de terroirs.

4.

Envoyé le 18/01/2014 à 19:29

J'avais moi aussi remarqué quelques corrections en novembre dernier, il reste

Des membres du comité des fêtes de Veynes (05) se rendent tous les ans à un festival de jeux traditionnels à Aix-les-bains (73)

Il faut remplacer Aix-les-bains (73) par Vals les Bains (07)

5.

Envoyé le 22/01/2014 à 20:06

qu'elle efficacité

Merci

- Colombophilie :

1.

Envoyé le 30/01/2014 à 13:32

Bonjour,

j'ai trouvé cette présentation par hasard.

Que de beaux souvenirs auprès de mon regretté grand-père!

Ce hobby qui est plus proche de la passion et du sport est très répandu au-delà de vos frontières: Belgique, Hollande, Allemagne etc. etc.

Les pigeonniers auxquels vous faites référence sont les pigeonniers d'antan mais bon nombre sont les pigeonniers construits par les colombophiles eux-mêmes!

Quand aux termes employés, il faudrait modifier "enloger" car il signifie effectivement le fait de mettre en cage le pigeon pour transport mais ceci, en vue d'un concours. Vous pouvez également ajouter "constater" qui signifie le fait de relever l'arrivée d'un pigeon lors d'un concours.

Cette action était effectuée manuellement par enlèvement d'une bague caoutchouc numérotée placée à la patte du pigeon lors de l'enlogement.

Celle-ci était placée dans une capsule (en cuivre ou laiton) puis insérée dans un appareil dit "constateur" ou "pointeur" plombé dans lequel se trouve une horloge avec un tourniquet irréversible qui retient prisonnière la capsule jusqu'au dépouillement au "local". Là, le responsable enlève, devant témoin, les capsules une à une de l'appareil en énonçant le numéro de chacune des bagues.

Ce numéro correspondant à la bague officielle du pigeon et le temps d'arrivée étant connu grâce à un pointeau placé dans le "constateur", il est aisé de savoir quel pigeon, de quel colombophile est arrivé et quand.

Aujourd'hui, la technique a évolué, certainement à tort, et l'électronique a pris le relais...

Voilà qui est fait!

Ludo 36ans

Belgique

- **Les quilles de six :**

1.

Envoyé le 04/03/2014 à 9:37

Bonjour,

perso je ne savais pas que des personnes jouaient aux quilles de 6 au boulon (car il y a au maillet) à Labenne et en tant que co-webmaster du site cité plus haut, je serais heureux de rencontrer ces personnes, pour discuter. J'ai d'ailleurs un jeu chez moi et connaît très bien le responsable régionale qui d'ailleurs doit passer chez moi incessamment.

Au plaisir d'avoir des Nlles.

P.G. de Tarnos

- **La paume artignoscaise :**

1.

Envoyé le 06/03/2014 à 13:47

EXISTE T IL A VOTRE CONNAISSANCE DES SALLES DE JEU DE PAUME REPEREE SUR LA REGION TOULONNAISE? MERCI

- **Pelote basque :**

1.

Envoyé le 12/03/2014 à 0:27

Existe t il d'autres lieu en PACA ancien ou moderne public ou prive ou se pratique le jeu de courte paume?

- **Jeu de paume ou de courte paume :**

Commentaire envoyé par mail, anonymisé avec accord de l'auteur et déposé sur le carnet

1.

Envoyé le 17/03/2014 à 11:05

Bonjour,

La fiche sur le jeu de courte paume comporte quelques lacunes, dont voici plusieurs exemples. La courte paume peut également se jouer à 3 (2 contre 1). Pour engager, le joueur doit faire rouler la balle sur l'auvent qui surmonte la galerie. L'esteuf était employé avec le battoir, et la balle ou pelote avec la raquette. La disposition des tripots ou cages variait selon qu'il s'agissait d'un jeu carré ou d'un jeu à dedans. Il y avait enfin des salles de courte paume

dans tout le royaume aux XVIe et début XVIIe siècle. Le jeu de Fontainebleau est récent (XIXe siècle mais on sait qu'il y a eu deux jeux de courte paume à Fontainebleau, fin XVIe et début XVIIe siècle

Cordialement

- **Festival International des Jeux de Cannes :**

1.

Envoyé le 03/04/2014 à 9:44

Merci d'évoquer ces festivals — et merci pour ce remarquable carnet que je suis toujours avec une attention soutenue. Deux petites remarques :

1. Je ne crois pas que l'opposition entre jeux traditionnels et jeux modernes se produise nécessairement à partir de considérations technologiques, entre les jeux matériels et les jeux numériques — par exemple les jeux vidéos. Il faut regarder la catégorisation des espaces d'exposition dans la plupart des salons et festivals de jeux pour comprendre la logique des praticiens (joueurs, animateurs et créateurs). Exemple à Grenoble, le week-end dernier :

- Jeux du monde
- Jeux de société
- Nouveaux jeux (en pratique une subdivision des jeux de société)
- Jeux de rôles
- Jeux en bois/jeux d'adresse/jeux de kermesse

En fait, la première et la dernière catégorie sont identiques, dans la mesure où les jeux du monde sont des jeux traditionnels communs non-propriétaires, type jeu du chien et du chacal (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_du_chien_et_du_chacal), qui sont d'ailleurs exposés côte à côte avec les tables d'échecs et les initiations au go, voire les casse-tête.

De fait, les jeux de société appartenant à la catégorie définie ne sont pas nécessairement français, loin de là : outre l'énorme production allemande, traduite ou non, il faut encore citer des incursions plus ponctuelles, via l'anglais ou non, des créations nordiques, italiennes et américaines, voire quelques acculturations lointaines, comme le Gang of Four (<http://www.trictrac.net/jeu-de-societe/gang-of-four-2/infos>) pour la Chine.

En pratique, on obtient une division de fond tripartite :

- Nouveaux jeux de société
- Jeux en bois et jeux non-propriétaires
- Jeux à public très restreint (CCG, jeux de figurine, jeux de rôles et de simulation, etc.)

La division est en fait multi-critères, parce que certains jeux en bois sont bel et bien des créations propriétaires, souvent très coûteuses au demeurant et dépendant de facto d'un circuit de distribution, je suppose, entièrement différent des nouveaux jeux de société produits par des éditeurs comme l'Oya ou Asmodée et dont la finalité commerciale est d'atteindre directement le public des joueurs, avec des prix s'échelonnant en général entre 15 et 60 euros la boîte indépendante.

Les jeux vidéos, eux, sont dans un tout autre univers — comme en témoigne leur complète absence, la plupart du temps, dans ce genre de festival — ce qui ne signifie certes pas que les publics visés soient différents, ni que la répartition sur les différentes plateformes, pour une franchise, ne soit pas possible. Entre les jeux vidéos et les jeux traditionnels, qui bénéficient respectivement de l'attention des game studies et de l'approche patrimoniale, il existe le continent encore largement inexploré des jeux de société.

2. Concernant la sociabilité des joueurs, il faut ici distinguer les gros événements ponctuels susceptibles d'attirer un public large et familial, comme les festivals de jeux, et les lieux ordinaires de sociabilité des joueurs, que sont les domiciles, les associations, les boutiques de jeux et les cafés-jeux.

Les boutiques de jeux sont souvent des sortes de salon de thé, où l'on peut aussi bien acquérir que consommer : c'est le cas d'au moins 3 des boutiques grenobloises, qui disposent d'espaces de jeux plus ou moins conséquents et organisent des événements réguliers, où se rencontrent les joueurs. La communauté des joueurs peut être fédérée par l'utilisation d'un jeu commun (et c'est souvent le cas pour les figurines, les CCG et les jeux de simulation) ou par la pratique régulière de jeux multiples, dont la qualité valorisée par consensus contribue à créer au fil des années une liste canonique des corpus, avec l'attribution de différents prix internationaux, et à consacrer des créateurs bien référencés, dans un processus d'auctorialisation assez classique.

Les cafés-jeux, plus rares mais de plus en plus nombreux, proposent un service voisin et inscrivent en fait dans la durée le bloc jeux-buvette-restauration qui est souvent celui des kermesses ou des festivals de jeux. Leur clientèle est sans doute moins connaisseuse que celle des boutiques, encore que des croisements existent indubitablement, et il faudrait de nombreuses études pour avoir une idée précise de qui joue à quoi, où, comment et dans quels circuits commerciaux.

Quant aux associations, elles sont souvent la force vive des festivals que vous évoquez, en partenariat avec les boutiques qui y trouvent une occasion de se faire connaître, les créateurs qui y voient un circuit de promotion annuel, durant les mois de printemps, et les cafés-jeux. En d'autres termes, tous ces espaces forment un réseau restreint au niveau local et élargi au niveau national voire international, avec des rapports commerciaux et personnels souvent très complexes et très concurrentiels.

- **Boule de hasard :**

1.

Envoyé le 06/06/2014 à 18:16

très beau avec une règle simple et intéressante bravo

- **Billon :**

1.

Envoyé le 26/06/2014 à 9:31

Vous pourrez trouver à l'adresse <http://www.wellouej.com/blog/1240-wellouej-france-3-les-jeux-du-nord-tradition-destaminets> une vidéo de l'émission Midi en France diffusée sur France 3 sur les jeux du Nord.

La partie sur le billon commence à 3 min 29.

Egalement quelques informations ici : <http://www.wellouej.com/wiki/Billon>

- **Boule de sable du pays nantais :**

1.

Envoyé le 27/06/2014 à 23:58

Bonjour.

Est-ce que vous jouez encore?

Quelle est l'adresse du jeu de boules?

J'y jouais étant petit avec mon grand-père qui tenait un café à Gachet (Nantes).

Ce serait un voyage dans le temps et un immense plaisir d'y rejouer.

Est-ce possible?

Merci et bonne journée

Frédéric Fiolleau

- **Jeu de butte :**

1.

Envoyé le 01/07/2014 à 23:36

Je cherchais le nom de ce jeux j y ai souvent joué ! C'était pour alimenter mon Facebook sur les jeux normands et bretons merci à vous !

- **La carambole et la bastringue :**

1.

Envoyé le 20/07/2014 à 20:23

Bonjour je suis à la recherche d'un plan pour construire ce type de jeu (carambole ou bastringue) connaitre les dimensions et matériels nécessaire! D'avance merci

- **La borroka :**

1.

Envoyé le 11/08/2014 à 23:09

Bonjour,

Pour information, les TROIS photographies sont de Bernard Cabos.

Pouvez-vous rectifier les crédits photo?

Merci

Cendrine

- **Signalez un jeu :**

1.

Envoyé le 17/01/2014 à 0:22

juste pour info le jeu le palet coutançais se pratique à ST SAUVEUR LENDELIN
ET NON LENDELINU

quelle bonne idée de recenser toutes ces traditions,

je trouve cela très instructif ça me rappelle mon enfance

je prendrais le temps de tous les étudier ces jours prochains

à bientôt

2.

Envoyé le 18/01/2014 à 17:01

JEU DE LA MORA : Corrections

Mes souvenirs se sont précisés : la base du jeu n'est pas ciseau/papier/caillou mais :

-soit l'annonce verbale du total correspondant aux doigts indiqués par les 2 mains antagonistes,

- soit par l'annonce pair ou impair de ce même total.

La vitesse est essentielle car elle entraîne la répétition sérielle de combinaisons de chiffre, le plus fort est celui qui a suffisamment d'agilité intellectuelle pour saisir celle de l'adversaire. A+.

3.

Envoyé le 08/02/2014 à 16:53

Bonjour, juste pour vous dire que les joutes nautiques se pratiquent aussi à Fréjus tous les ans.

4.

Envoyé le 26/02/2014 à 23:10

Bonjour,

je me permets quelques réflexions pêle-mêle qui pourraient contribuer, me semble-t-il, à l'amélioration ce très beau site.

- A propos des jeux d'abord. J'ai lu qu'il s'agissait de jeux sportifs pratiqués par des adultes, puis j'ai trouvé les dominos. Est-ce pertinent et selon quels critères ? Et alors, quid des osselets ou du mikado par exemple. La moure mérite une belle fiche en effet car il y a beaucoup de passionnés et de tournois en France, en particulier à Nice et en Corse, où l'on trouve des associations très dynamiques. La moure ne rentre dans aucune catégorie de la recherche avancée (jeux par type).

- A propos de la forme ensuite. Je trouve la page d'accueil confuse car les fiches de jeux sont mélangées à d'autres fiches. Aussi les jeux sont présentés sans ordre apparent et pourquoi ne pas avoir adopté l'ordre alphabétique par exemple, puisqu'après on les retrouve par type dans une autre rubrique ? En allant sur les pages suivantes, la taille des caractères des titres change et surtout, il y a beaucoup de doublons.

En tout cas bravo, merci pour toutes ces belles informations et bonne chance !

Elisabeth Euvrard

5.

Envoyé le 09/05/2014 à 14:35

Je viens de tomber sur ce site et ce projet très intéressants que je ne connaissais pas.

Nous aimerions participer à l'inventaire, car nous sommes une association créée à Lille il y a 17 ans pour la promotion et la sauvegarde des jeux traditionnels, et en particuliers les jeux traditionnels du Nord. Nous avons également ouvert un musée des jeux traditionnels pour exposer nos plus belles pièces : <http://www.ferme-galame.org/musee-jeux-traditionnels.htm>

Avant de remplir des fiches pour chaque jeu, nous aimerions savoir quels sont ceux qui rentrent dans le cadre de votre inventaire, car nous en avons un certain nombre : http://www.wellouej.com/wiki/Catégorie:Location_de_jeux

Merci à vous et bonne journée,

Raphaël pour l'association Wellouëj

6.

Envoyé le 14/08/2014 à 10:28

<http://www.jeuxpicards.org/>

- **Javelot tir sur cible :**

1.

Envoyé le 14/06/2014 à 22:43

Bj comment achète une paire de javelots et de la recevoir chez soi merci beaucoup de me répondre svp

- **Palet coutançais :**

1.

Envoyé le 20/08/2014 à 21:26

Bonsoir pourriez vous me dire ou pouvons nous nous procurer un jeu de palets
merci d'avance

2/ Commentaires non publiés

- **Javelot tir sur cible :**

1.

Envoyé le 16/08/2014 à 21:12

je possède 2 javelots neufs à vendre

mis en vente sur eBay ou vous pouvez me contacter par mon adresse mail.

CG

- **Ricochets :**

1.

Envoyé le 30/04/2014 à 16:00

Bonjour,

Ci-dessous, le lien vous permettant d'avoir accès aux règles du tournoi de ricochets organisé annuellement à Avignon.

http://esaavignon.fr/listes-des-evenements/64-iiieme-championnat-de-ricochets-du-vacluse-samedi-19-avril-2014-lac-de-saint-chamand/event_details

Cordialement,

M.Maire

2.

Envoyé le 26/04/2014 à 1:11

A consulter:

<http://federationmondialedericochets.blogspot.fr/>

Cordialement, M.M.

Annexe 4 :
Festival International des Jeux
Cannes, du 28 février au 2 mars 2014



4.1/ Affiche du festival



4.2/ Jeux de Carrom



4.3/ Jeux de société

Annexe 5
7^e Critérium National des Jeux Traditionnels
Lannion, 7-8 juin 2014



5.1/ Affiche Critérium



5.2/ Lever de l'essieu (Bretagne)



5.3/ Jeu de l'assiette (Picardie)



5.4/ Carambole (Normandie)

Annexe 6

Exposition et festival « Total Festum » Gruissan, 7 juillet 2014

6.1/ Programme

Programme du 7^e festival des sports traditionnels Gruissan (11)

Samedi 5 juillet- Place du Moulin et Palais des congrès

À partir de 14h30 >> • Démonstrations sportives : tambourin, quilles de 8, joutes, rames traditionnelles, lutte, course camarguaise, roussataille et castelles catalans

• Réalisation d'émissions radio en direct dans le studio mobile de la FRANC LR (Fédération des radios associatives non commerciales du Languedoc-Roussillon)

• Présentation dans le hall du palais des congrès de l'exposition sur les sports traditionnels réalisée par le CIRDOC dans le cadre de leur mission auprès de l'UNESCO sur le recensement et la valorisation du patrimoine immatériel en Languedoc Roussillon

17h >> • Grand défilé dans la ville avec les animaux totémiques du Languedoc et les géants de Catalogne accompagnés par la bande « Auboi-Chiche » mescladis de hautbois languedociens et de bandas

18h30 >> • Moment officiel avec la présentation du coffret « Mémoires : les sports traditionnels en Languedoc Roussillon » et le vernissage de l'exposition sur les sports traditionnels

19h >> • Apéritif Sud de France et balèti avec « Le bal occitano-catalan » et démonstration de sardanes

20h >> • Repas convivial

21h30 >> • Concert

6.2/ Présentation de l'exposition

Exposition multimédia : « **Les sports du Languedoc-Roussillon : tradition et modernité** »

1/ Contexte :

Le service de l'inventaire du patrimoine de la région Languedoc-Roussillon (Direction de la culture et du patrimoine) vient d'achever un important chantier d'étude et de collecte de mémoires autour des pratiques sportives en Languedoc-Roussillon en partenariat avec la Fédération des radios associatives non commerciales du Languedoc-Roussillon (FRANC-LR). Cette importante opération d'inventaire est actuellement restituée aux publics sous la forme du coffret CD édité et diffusé par la Région Languedoc-Roussillon : « *Mémoire des sports traditionnels en Languedoc-Roussillon* » et du grand rassemblement annuel des sports traditionnels dans le cadre de Total festum.

Le CIRDOC souhaite promouvoir cet important chantier d'inventaire et valoriser les ressources collectées auprès des différents publics sous la forme d'une exposition culturelle multimédia qui pourra circuler librement au sein des établissements scolaires, bibliothèques, centres culturels et institutions. L'exposition sera inaugurée à Gruissan à l'occasion de la grande fête régionale des jeux et sports traditionnels qui se déroulera le 5 juillet 2014. L'exposition sera également accessible en version numérique au sein de la médiathèque numérique Occitanica et moissonnable par la future plateforme régionale du patrimoine numérisé.

L'exposition souhaite faire également appel à des partenaires nationaux, en particulier le Centre de recherche de l'Université de Nantes ([Centre Nantais de sociologie, EA 3260](#)) qui mène un projet de recherche sur l'inventaire des jeux traditionnels en France, au GARAE-ethnopôle de Carcassonne et au Centre français du Patrimoine culturel immatériel. L'exposition s'inscrit enfin dans les enjeux de restitution et de transmission du Patrimoine vivant préconisés par l'UNESCO.

2/ Objectifs :

2-1/ Appréhender les actions régionales de sauvegarde et de valorisation dans le cadre des enjeux internationaux pour le patrimoine culturel immatériel

Ce projet s'inscrit dans un programme d'actions scientifiques d'une part, socio-éducatives d'autre part qui seront menées par le CIRDOC et ses partenaires en vue d'une démarche durable de valorisation, de restitution et de transmission du Patrimoine culturel Immatériel aux habitants de la région conformément aux objectifs de la Convention UNESCO sur la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

2-2/ Faire connaître et valoriser les éléments forts du patrimoine culturel régional auprès des habitants et des publics touristiques

L'exposition positionnera les sports traditionnels dans la vivacité des pratiques actuelles en valorisant notamment les praticiens actuels via les collectes sonores, les objets présentés, les documents audiovisuels et l'information sur les fédérations sportives régionales.

3/ Éléments de scénographie et parcours

La **scénographie** de l'exposition utilisera les éléments matériels des pratiques sportives actuelles : banc, casiers de vestiaire, objets, vêtements. Chaque séquence de l'exposition contiendra des dispositifs multimédias pour l'écoute des collectages sonores, la cartographie régionale des sports traditionnels, les documents audiovisuels et les ressources numériques disponibles en ligne sur Internet.

L'exposition sera plurilingue : texte français et traductions occitan et catalan

L'exposition sera conçue par un double parcours de visite :

A/ Parcours thématique :

Éléments de scénographie : chaque séquence sera constituée d'une grande bache autoportante reproduisant une représentation ancienne de la pratique sportive et une représentation récente, soulignant la continuité entre un héritage populaire traditionnel et une pratique sportive actuelle professionnelle, un « vestiaire-vitrine » contenant les objets et éléments matériels de la pratique sportive et un écran diffusant des captations audiovisuelles récentes et des images d'archives.

- séquence1 : séquence explicative générale sur l'histoire des jeux traditionnelles et l'invention des sports modernes, les pratiques actuelles en Languedoc-Roussillon et leurs acteurs, le sport comme élément du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, sensibilisation à la diversité du patrimoine sportif.

- séquence 2 : le tambourin (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 3 : la course camarguaise (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 4 : les joutes (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 5 : les quilles (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 6 : les rames (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 7 : les voiles latines (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)
- séquence 8 : la pétanque (histoire, évolution, pratique actuelles, acteurs)

B/ Espace d'information et de rencontre

A la manière d'un terrain sportif, les séquences thématiques délimiteront tout le parcours dans lequel se déploient les savoirs et les informations. Les visiteurs seront amenés à aller au centre du « terrain » de l'exposition pour aller à la rencontre des joueurs, praticiens et acteurs institutionnels qui assurent aujourd'hui la vivacité du patrimoine sportif régional, matérialisé par un bloc multimédia.

Les visiteurs pourront s'asseoir et prendre le temps d'écouter une sélection d'enregistrements de mémoires présents au sein du coffret et se documenter sur l'actualité des sports traditionnels en Languedoc-Roussillon.

La parole sera rendue sensible par la représentation de portraits de chaque témoin sélectionné, accompagné de sa fonction et d'une citation liée à son enregistrement.

L'espace central aura également vocation à informer le public de la démarche d'inventaire et de collecte menée par les institutions, leur méthodologie, les différents partenaires et la production du coffret-CD.

Ce projet d'exposition autour des sports traditionnels sera conçu en partenariat avec les associations de jeux et sports traditionnels du Languedoc-Roussillon. Chaque association sera sollicitée sur demande des enseignants afin de mener en parallèle de l'exposition des ateliers de sensibilisation aux pratiques sportives pour les élèves du premier et second degrés.

Conçu de manière pédagogique et interactive l'exposition permettra à tous les publics de découvrir l'aspect patrimonial, culturel et ludique de ces pratiques vivantes.

L'exposition sera accompagnée d'un livret d'activités pédagogiques.

- Promotion des éléments du patrimoine sportif du Languedoc-Roussillon auprès du grand public :

Inaugurée à Gruissan le 5 juillet 2014, l'exposition aura vocation à valoriser auprès du grand public la richesse des cultures vivantes du Languedoc-Roussillon. Elle sera ensuite disponible pour les collectivités locales, bibliothèques publiques, espaces institutionnels en vue de mieux faire connaître le patrimoine sportif régional et les promouvoir auprès de praticiens potentiels.

À cette fin, l'exposition sera accompagnée d'un dépliant d'information contenant les contacts utiles.



6.3/ Exposition sur les jeux traditionnels



6.4/ Joutes nautiques



6.5/ Lutte

6.6/ Questionnaire envoyé au CIRDOC pour accompagner l'exposition itinérante



Questionnaire sur l'exposition multimédia
« Les sports du Languedoc-Roussillon : tradition et modernité »

1- Comment avez-vous entendu parler de l'exposition ? (plusieurs réponses possibles)

- En lisant un livre ou un magazine oui - non
 À travers Internet oui - non
 Grâce à des amis, à la famille oui - non
 Pour des raisons professionnelles oui - non
 À travers un club, une association oui - non
 Autre raison (précisez).....

2- Pour vous, les jeux et sports traditionnels concernent en priorité (une seule réponse possible) :

- La culture, l'identité, les traditions
 Le sport et l'activité physique
 La transmission et l'éducation

3- Pour vous, les jeux et sports traditionnels sont (cochez les réponses correspondant à votre avis) :

- L'occasion de valoriser un savoir-faire technique d'accord - moyennement d'accord - pas d'accord
 Un moment de sociabilité et de fête d'accord - moyennement d'accord - pas d'accord
 Une occasion de parler occitan d'accord - moyennement d'accord - pas d'accord
 Autre chose (précisez).....

4- Comment trouvez-vous le contenu de l'exposition ? (cochez les réponses correspondant à votre avis)

- Les photos très bien - bien - moyen - mauvais
 Les textes très bien - bien - moyen - mauvais
 Les bornes multimédia très bien - bien - moyen - mauvais
 Les objets très bien - bien - moyen - mauvais
 Le lieu de l'exposition très bien - bien - moyen - mauvais

5- Pratiquez-vous un sport traditionnel ? oui - non Si oui, lequel ?.....

6- Vous êtes (cochez les cases correspondantes) :

- Sexe un homme une femme
 Âge moins de 30 ans - 30 à 45 ans - 45 à 60 ans - plus de 60 ans
 Niveau d'études primaire - secondaire - bac - études supérieures

Votre code postal : Votre ville : Votre profession :

7- Vos commentaires, suggestions, remarques :

.....

Date de votre visite : Lieu..... Merci pour votre collaboration



Enquêtes IDEMEC/Jeux traditionnels - MMSH - 5, rue du Château de l'Horloge - BP 647 - 13094 Aix-en-Provence cedex 2 - France
 ☎ 33 (0)4 42 52 41 43 - ☎ 33 (0)4 42 52 43 71 - @ contact.idemec@msh.univ-aix.fr - 🌐 http://idemec.univ-provence.fr

Table des matières

Introduction	3
Chapitre 1 : Actions liées au carnet de recherche	7
1.1/ Diversité des opérations de maintenance	7
1.2/ Le carnet de recherche : un moyen de susciter l'intérêt des communautés pour le patrimoine culturel immatériel	12
1.2.1/ Approche statistique	12
1.2.2/ Les commentaires	17
1.2.3/ Les résultats	23
Chapitre 2 : Enquêtes ethnographiques sur la participation des communautés	27
2.1/ Le « Festival International des Jeux » de Cannes (Alpes-Maritimes)	28
2.2/ Le « 7 ^e Critérium National des Jeux Sportifs Traditionnels » à Lannion (Côtes d'Armor)	32
2.2.1/ Les jeux présents	32
2.2.2/ Les lieux de l'événement	35
2.2.3/ Les entretiens	36
2.2.4/ Le cas du poqkoat	45
2.2.5/ Le livret édité par la FNSMR	47
2.3/ Le « 7 ^e festival des sports traditionnels » de la Région Languedoc-Roussillon à Gruissan (Aude)	50
Chapitre 3 : Partenariats et actions de valorisation de la recherche	55
3.1/ Collecte de nouvelles fiches	55
3.2/ Colloques et conférences	58

3.3/ Projets d'expositions	60
3.3.1/ Les ressources du MUCEM	60
3.3.2/ Un partenariat avec le Musée d'ethnographie de Bordeaux	62
3.3.3/ Autres partenariats dans le montage d'expositions	63
3.4/ Collaborations avec d'autres acteurs du patrimoine culturel immatériel	64
3.4.1/ L'inventaire comme dispositif	65
3.4.2/ Sollicitations par des partenaires extérieurs	66
Conclusion	69
Annexes	71
Table des matières	93